LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 33 Saint-Boniface, du 21 novembre au 27 novembre 1986

La SFM va rectifier son tir au mois de mars

Touchez pas à mon journal!

l'événement

La société éditrice de La Liberté (Presse-Ouest Ltée) ne sera pas vendue à des intérêts privés.

Ainsi en ont décidé les 194 Franco-Manitobains qui se sont prononcés contre la proposition * du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine alors de l'assemblée générale convoquée mardi 18 novembre. 41 personnes ont voté pour la vente.

Réal Sabourin, après l'échec de la recommandation de son conseil face à l'assemblée générale de la société qu'il préside, considère qu'il "ne s'agit pas d'un désaveu" de l'exécutif de la SFM.

"On a apporté un élément de solution à la communauté, sa réponse a été claire, il n'est pas question de vendre Presse-Ouest à des intérêts privés."

Le président en exercice de la SFM définit alors le type d'action que va mener son conseil pour régler la question: "Il y a 2 volets. D'abord, nous allons regarder la structure actuelle et ensuite, identifier les problèmes pour apporter un volet d'options en mars 87 à l'assemblée annuelle. À ce moment-là, s'il y a lieu, nous prendrons une décision".

"Dès sa prochaine réunion, le conseil de la SFM va discuter de la mise sur pied d'un comité "chargé de développer des solutions". Réal Sabourin apporte "la garantie que la situation de Presse-Ouest sera débattue à l'assemblée annuelle de la SFM" et que d'ici là, il n'y "aura pas de changement pour la société éditrice de La Liberté".

Le compte rendu chronologique de l'essentiel des interventions entendues à l'assemblée générale de mardi dernier commence en page 4.

Stéphane JARRE

* *Proposition du conseil d'administration de la SFM:*

"- Que le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine fasse les démarches nécessaires pour vendre Presse-Ouest Ltée à des intérêts privés par voie d'appel d'offres, selon les critères et les modalités proposés et adoptés à l'assemblée générale spéciale de la Société franco-manitobaine du 18 novembre 1986."





Le président de la SFM, Réal Sabourin, (à sa gauche Raymond Bisson et Lucille Blanchette), n'a pas convaincu l'assemblée générale à laquelle participaient environ 250 Franco-Manitobains de vendre Presse-Ouest.

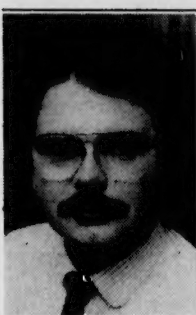
Photo: David McNair

Ce que vous voyez c'est ce que vous verrez

Côté radio et télé françaises, dans l'Ouest en général et au Manitoba en particulier, il ne semble pas qu'on puisse espérer de gros développements. Au moins dans les prochains temps.

Fin octobre, Radio-Canada a dû subir les audiences du Conseil de la radiodiffusion et de la télévision canadienne (CRTC) pour obtenir le renouvellement de son permis. Pour les groupes de lobby, c'était l'occasion par excellence de suggérer au CRTC quelles conditions imposer à Radio-Canada.

Les associations politiques des



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

quatre provinces de l'Ouest ont fait leur boulot, résumé dans un petit bouquin intitulé «**Le courage de nos différences**». Un titre qui fait écho au document «**Le courage de nos convictions**» publié par un Radio-Canada menacé de coupures budgétaires.

Charles Gagné a travaillé sur les recommandations présentées au CRTC au nom de la SFM. (*) Pour lui, si on réussit à «sauver le statu quo, ce sera déjà beaucoup». Le statu quo, en matière de radio et télé françaises au Manitoba c'est, en gros, une quarantaine d'heures locales produites hebdomadairement par CKSB et l'heure quotidienne, entre 18h et 19h, réalisée par CWBFT. (*Du lundi au vendredi; moins une demi-heure le jeudi; plus des émissions spéciales*).

Défaitiste, Charles Gagné? Plutôt réaliste. «Les deux extrémités du pays (*l'Ouest et l'extrême Est*) vont manger une volée si les tendances à la centralisation administrative et aux coupures budgétaires se poursuivent à Radio-Canada.»

Ce réalisme n'empêchent pas les auteurs du «**Courage de nos différences**» de demander que les postes régionaux reçoivent une plus grande autonomie avec plus de moyens financiers. «Ce sont les régions qui devraient alimenter le réseau de Radio-Canada, et non l'inverse», estime l'actuel adjoint au recteur du Collège de Saint-Boniface.

Le point sur les perspectives radio et télé françaises

Car, évidemment, faut-il seulement le souligner, quand Radio-Canada parle de nous, ça fait trop souvent «*dead duck quota filled*», pour reprendre un célèbre titre du défunt Winnipeg Tribune: «*French Quota Filled*».

C'est au nom de cette légitime aliénation que le président de la SFM, Réal Sabourin, a lancé: «Radio-Canada se doit de refléter les aspirations et le vécu des francophones de l'Ouest et se doit de faire appel aux talents locaux et régionaux de production en vue d'un développement culturel et linguistique.»

Toutefois, Charles Gagné concède volontiers: «Je ne suis pas certain que Radio-Canada peut tout faire. À cause de l'argent. Et du fait que, dans l'Ouest, les francophones sont tellement éparpillés». Sans oublier que l'auditeur ou le téléspectateur doit se contenter d'**un seul réseau**. Pas question de choisir entre deux postes de télé française, par exemple.

Et pourtant, c'est techniquement possible. Mais qui se souvient que le CRTC avait obligé la télévision payante Super Écran (Superchannel) à être disponible dans l'Ouest? Qui se souvient que le CRTC est vite revenu sur sa décision, parce que la compagnie trouvait l'affaire pas rentable?

À ce train-là, on n'est pas près de pouvoir choisir entre Radio-Canada (*CBWFT*) et «autre chose».

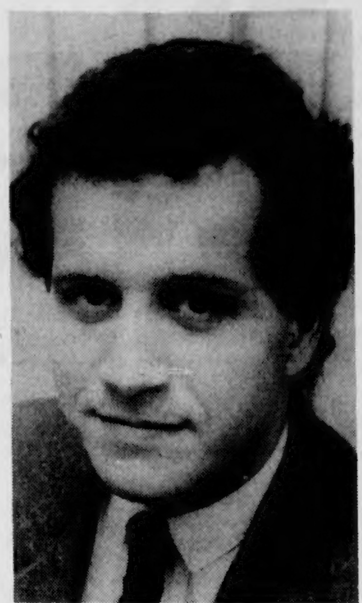
Depuis quelques mois on parle aussi de la possibilité de créer une radio communautaire FM, sorte d'alternative à CKSB, de manière à développer des habitudes d'écoute chez les moins de 35 ans.

Le projet de la radio communautaire a été véhiculé au départ par le Conseil jeunesse provincial, avant qu'un comité ne soit établi, sous la présidence de Charles Gagné. Les promoteurs de la radio communautaire semblent avoir quelque difficultés à obtenir de l'argent gouvernemental, disponible dans le cadre d'une entente Ottawa-Winnipeg de 21 millions de $. (*La demande s'élève à 600 000$; 400 000$ d'investissements; 200 000$ pour le fonctionnement de la première année*).

Si la radio communautaire finit par obtenir le financement désiré, puis si le CRTC accepte de donner un permis de diffusion, l'alternative radio de CKSB-Radio-Canada pourrait émettre d'ici l'automne 87.

(*) *Voici les recommandations des associations francophones de l'Ouest au CRTC.*

- *«Que l'on assure une plus grande autonomie aux postes régionaux situés dans l'Ouest et que l'on donne à ce réseau de postes les moyens financiers leur permettant d'accroître leurs ressources, d'améliorer la qualité de leurs émissions et d'élaborer une programmation qui corresponde davantage aux besoins des Francophones de l'Ouest.»*
- *«Que la Société Radio-Canada élargisse le mandat régional des postes régionaux, accompagné d'un financement approprié, associant ressources régionales, provinciales et d'institutions culturelles, à ses orientations communautaires et nationales».*
- *«Que la Société Radio-Canada, dans son rôle de diffuseur national, et les postes régionaux, obtiennent la collaboration de Téléfilm Canada pour faciliter l'accès à son financement par des producteurs indépendants ou par la coproduction, en vue de la réalisation d'émissions régionales dans l'Ouest canadien».*
- *«Que la Société Radio-Canada, en collaboration avec ses services régionaux, fasse une recherche plus approfondie des habitudes d'écoute et des besoins en matière d'information afin de pouvoir donner des directives générales du traitement de l'information en milieu minoritaire».*
- *«Que le CRTC encourage la Société Radio-Canada, et les directions régionales, en consultation avec les porte-parole des communautés francophones de l'Ouest, à mettre sur pied des comités consultatifs régionaux pour traiter des questions générales de programmation et de diffusion à la communauté minoritaire francophone.»*
- *«Que les services français et anglais de la Société Radio-Canada collaborent plus étroitement à la production et à la programmation auprès de la clientèle des parents et des élèves de l'enseignement du français, langue seconde».*
- *«Que la Société Radio-Canada collabore et assiste, par l'entremise de ses postes régionaux, à un programme de formation des ressources humaines provenant des provinces de l'Ouest.»*



Charles Gagné, ancien agent de recherches à la SFM. La programmation nationale de Radio-Canada ne doit pas devenir synonyme de programmation québécoise.



Félicitations!

Alice & Alphonse Dugas

40e anniversaire de mariage

1946-1986



Vos enfants, petits-enfants, maman, frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs vous offrent leurs meilleurs voeux de bonheur, d'amour et de paix et plusieurs autres anniversaires encore.

Lettre ouverte des aîné(e)s

Cher Monsieur Sabourin,

L'article paru dans «La Liberté» vendredi le 24 octobre au sujet de la «vente de La Liberté» à des intérêts privés, nous a beaucoup surpris, nous la Fédération des Aînés franco-manitobains.

Avec vous, nous constatons que «notre journal» peut avoir des problèmes financiers de survie. Nous reconnaissons aussi que la SFM a été fidèle à son mandat de responsabilité envers la vie de «La Liberté» et ainsi que Presse-Ouest. De plus, nous reconnaissons que la SFM reste encore l'organisme qui représente le plus favorablement la population franco-manitobaine. Et alors nous voulons que la SFM continue à protéger la «raison d'être» du journal «La Liberté», c'est-à-dire de sauvegarder et de respecter le BUT primordial de ce journal fondé au Manitoba en 1913 par les Pères Oblats: qu'il soit UN JOURNAL FRANÇAIS ET CATHOLIQUE. Les besoins de la population de 1913 se reflètent autant sinon plus en 1986, même si c'est à un niveau hautement évolué.

C'est pourquoi, nous les 2000 membres de la Fédération des Aînés Franco-Manitobains recommandons à l'assemblée générale présente ce qui suit:

1) Que la SFM demeure l'unique propriétaire de La Liberté, ayant cependant un comité spécial qui dirige le journal.

2) Ou que la SFM forme une coopérative d'associations qui possède et dirige le journal.

LETTRE

3) Que l'organisme en charge maintienne «La Liberté» comme l'unique journal au service de la communauté catholique et de langue française au Manitoba.

En conséquence: nous les aînés avons besoin d'être soutenus dans nos convictions religieuses et culturelles comme franco-manitobains; les adultes d'âge moyen, ont besoin d'être raffermis dans leurs responsabilités de parents; et les jeunes ont besoin d'une orientation éclairée et éclairante dans des choix faits avec sagesse dans la foi et la morale. À notre avis, c'est à ces besoins que doit répondre notre journal «LA LIBERTÉ», sous l'habile et sage direction de la SFM!

La Fédération des Aînés Franco-Manitobains, inc.

M. Adrien Leclerc
président
Saint-Boniface
le 17 novembre 1986

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Denis ST. JEAN, René LANTHIER
Secrétaire relationniste: Jacqueline CHAPUT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

CAYOUCHE



Avec le Renouveau les gens se tiennent ensemble

«Le monde nous dit: laissez nous savoir quand ça aura lieu», affirme Marie Sarrasin. Décidémment, la renommée de Saint-Joseph sur la manière d'organiser une bonne partie de cartes est forte.

C'est un événement que les paroissiens organisent deux fois l'an pour prélever des sous pour la paroisse. Cet automne, elle aura lieu le samedi 29 novembre. (***Voir le Calendrier provincial***).

Saint-Joseph

La soirée attire en moyenne de 150 à 200 personnes. «Les gens viennent de partout. Ça fait quasiment comme une grande réunion de famille. Notre salle est pas bien grande. Alors des fois, il y en a qui jouent sur le théâtre, d'autres dans la cuisine.»

En plus du tournoi de cartes, il y a de nombreux tirages. Et cette année, «les dames de la paroisse feront de la tire». Une bonne nouvelle puisque la vrai tire faite à la maison se fait plutôt rare ces derniers temps. Et la Sainte-Catherine approche.

En moyenne, la partie de carte traditionnelle rapporte toujours plus de mille dollars pour les oeuvres de la paroise . «C'est pour la paroisse, explique Marie Sarrasin. Mais de cet argent-là, on en envoie toujours un peu aux missions.»

Organisée par la paroisse (*la moitié des paroissiens s'occupe de la première partie de cartes, l'autre moitié organise la seconde*), cette soirée démontre qu'à Saint-Joseph, «avec le Renouveau, les gens se tiennent ensemble. Ça roule assez bien», conclut Marie Sarrasin.

Lucien CHAPUT

La Liberté sera-t-elle un outil à notre

Après s'être déclaré "ému" par la participation des Franco-Manitobains à l'assemblée générale, le président de la Société franco-manitobaine, Réal Sabourin, a souhaité dans son mot de bienvenue, que le "débat ne soit pas coupé ce soir par [...] d'anciens présidents de la SFM".

Il a ensuite proposé que **Raymond Bisson**, directeur de l'école Précieux-Sang, soit nommé président de l'assemblée, ce qui a été adopté à main levée. Deux scrutateurs ont ensuite été nommés, puisque le vote sur la proposition du conseil d'administration de la SFM devait avoir lieu par bulletins secrets. **Marcel Lécuyer** et **Louis Bernardin** ont été acceptés par l'assemblée pour suivre le déroulement du vote.

Réal Sabourin a lu ensuite la proposition du conseil d'administration de la SFM et l'a "argumentée".

"Notre premier objectif, a-t-il déclaré, est de débattre de cette question pour mettre de côté pour un assez long terme cette question de La Liberté, de Presse-Ouest et de la SFM."

"Mon conseil d'administration s'est basé sur différents principes pour arriver à la recommandation de ce soir. Le rôle politique de la SFM va à l'encontre de l'indépendantisme qu'un journal requiert pour brasser des idées, pour critiquer, pour pouvoir dire que la SFM a pris une mauvaise tangente ou pour la féliciter. Des gens peuvent se demander si [le lien qui unit la SFM à La Liberté explique que ce journal] ne critique pas la SFM."

Le président de la SFM a ensuite fait part dans son argumentation de ses "préoccupations personnelles".

"Ce que je ressens: j'ai vu des lettres dans La Liberté qui se demandaient 'On recommence quoi?' Il n'y a pas de petit jeu. La SFM veut un débat. On croit que La Liberté [devrait] être indépendante (*que ce soit sous forme coopérative, ou sous forme privée, mais une coopérative c'est aussi du privé).*"

"Ensemble, on peut trouver une solution équitable pour le long terme de La Liberté et de la SFM. Il faut discuter de ce qui est important. Il y a deux volets: 1) Il faut trouver une structure qui crée un schisme structurel entre la SFM et Presse-Ouest. 2) Pour donner de la crédibilité aux journalistes de La Liberté, ce qu'ils n'ont pas maintenant. Le conseil de la SFM pense qu'il peut y avoir une autre et meilleure structure."

l'événement

Réal Sabourin a ensuite lu deux lettres qui ont été expédiées à la SFM, l'une de "Mgr Hacault [qui écrit que] très peu de temps a été alloué pour se décider" et pose une série de questions auxquelles **Réal Sabourin** pense qu'on "doit répondre ce soir et [dont] on doit prendre le temps de discuter". L'autre lettre est celle envoyée par la Fédération des aînés franco-manitobains, qui a aussi été adressée à La Liberté et que nous reproduisons en page 3.

Raymond Bisson intervient ensuite pour indiquer que "la proposition du conseil doit être discutée" par l'assemblée, les critères et les modalités de la vente étant débattus ultérieurement une fois le vote sur la vente elle-même terminé.

Le **Père Gérald Labossière**, O.M.I., est le premier des intervenants à s'exprimer. Il donne "la réaction officielle du Conseil des oblats".

"Nous nous opposons, indique-t-il, à la vente de La Liberté à des intérêts privés après l'avoir remise à la communauté, et après en avoir fait un journal vraiment communautaire. [C'est] un journal qui vit toujours un peu fragilement, mais il faut trouver d'autres modalités" que celles proposées par le conseil de la SFM.

"Il faut s'assurer d'avoir un journal communautaire."

"Si la SFM n'en veut plus (de La Liberté), ajoute le **Père Labossière**, qu'on s'ouvre à d'autres organismes: le Centre culturel franco-manitobain, le Festival du Voyageur..."

"Il faut s'assurer d'avoir un journal communautaire, déjà que les mass-médias électroniques sont dans les mains du gouvernement... Il faut s'assurer que l'intérêt et le meilleur secours financier possible lui soient offerts".



Léo Robert. Ancien président de la SFM.



Après la réunion publique, Réal Sabourin livre ses commentaires à chaud au journaliste-coopérant Stéphane Jarre qui a assuré la couverture de cette assemblée générale.

Il cite ensuite l'exemple du "Devoir de Montréal qui est la propriété d'une coopérative" et celui de La Presse dont la structure bénéficie de garanties. En conclusion, il estime qu'il faut "y repenser et trouver d'autres modalités".

Gilbert Detillieux prend ensuite la parole au nom d'Info Ouest, de **Paul Théberge** et de **Gilles Detillieux**: "La raison d'être de La Liberté sera toujours de servir la communauté et de véhiculer [les idées de] l'opinion publique. Il faut assurer le succès et la continuité de La Liberté qui dépend de l'enthousiasme de ses employés. Nous appuyons la vente du journal à **Bernard Bocquel** et **Lucien Chaput**".

Robert André se présente ensuite au micro en tant que président de la Fondation radio Saint-Boniface, dont le conseil aux "opinions divergentes n'est pas parvenu à un consensus". Une majorité de ses membres s'est cependant prononcée en faveur de la proposition suivante: "Étant donné les montants substantiels versés par la Fondation, [celle-ci] est intéressée [par la question soulevée à cette assemblée et estime] qu'un changement de statut n'est pas souhaitable à ce moment-ci pour La Liberté".

Jean-Marie Taillefer intervient alors "en tant qu'historien". "Quand La Liberté a été fondée au début du siècle, il existait un autre journal; "le Manitoba", qui appartenait au parti conservateur. La Liberté a donc été mise sur pied pour représenter les intérêts des Franco-Manitobains. On espérait [d'elle] une neutralité politique".

"Les oblats ont continué dans cette direction de journal communautaire neutre au point de vue politique. Cette neutralité est mieux préservée quand le journal appartient à la SFM. Je m'oppose à la vente. Qu'on garde le statu quo et qu'on étudie les modalités pour résoudre les problèmes".

L'abbé Roland Bélanger parle ensuite au nom "du conseil presbytéral représentatif des autres prêtres, même si nous ne pensons pas pour les autres prêtres".

Le chancelier de l'archevêché estime que "l'enjeu est d'une importance telle qu'il mérite une réflexion plus approfondie que l'occasion de ce soir."

"L'indépendantisme [qui a été évoqué] résonne de manière désagréable dans ma tête. Je préfère le mot autonomie la liberté de penser des personnes, plutôt qu'une indépendance qui se fiche. Nous ne sommes pas opposés à la proposition du conseil de la SFM, mais il faut accorder un délai de réflexion avant de prendre une décision aussi cruciale".

L'abbé Bélanger poursuit: "Le journal, qui représente la francophonie, représente l'aspect religieux de ces francophones. [C'est pourquoi] à travers la SFM, conseil prestigieux, il faut que les rédacteurs soient autonomes et libres, mais qu'on respecte également les gens auxquels ils s'adressent".



Abbé Roland Bélanger. Chancelier du diocèse de Saint-Boniface.



Père Gérald Labossière. Oblat.

Le vice-président de l'association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface, **Robert Daigneault**, se déclare "déçu de la façon dont les choses ont été présentées".

"Il est irresponsable, affirme-t-il, de laisser la SFM discuter des critères et des modalités de la vente. Nos inquiétudes [sont pour] l'avenir. Nous avons une question à poser: "Est-ce que vous pouvez nous assurer que La Liberté sera un outil de communication à notre entière disposition dans le futur? Pouvez-vous nous assurer que La Liberté existera encore?"

"Je n'ai jamais senti un manque d'indépendance."

"Plutôt que de répondre aux inquiétudes, ça les a excitées. Les étudiants, n'étant pas convaincus, sont contre cette proposition".

L'abbé Claude Blanchette, qui "est le seul, à [sa] connaissance, à avoir écrit une lettre à La Liberté" intervient: "Je suis contre la vente. Je n'ai jamais senti un manque d'indépendance vis-à-vis de la SFM quand j'étais chroniqueur à La Liberté. Je suis ardemment contre la vente. C'est notre journal, il doit demeurer ainsi".

Léo Robert s'avance ensuite au micro: "Eh oui Réal! je m'en viens parler au nom de 5 anciens présidents de la SFM, [à savoir] Albert Lepage, Gérard Archambault, Maurice Gauthier, André Fréchette et moi".

"Ce que nous voulons: que nous gardions La Liberté. On ne peut mettre aucun prix à notre hebdo. Notre journal n'est pas à vendre. Les oblats ont gardé La Liberté libre, mais pas indifférente à notre cause. Les oblats l'ont remise à la SFM. Cette structure a bien fonctionné pendant 17 ans. Si la SFM ne peut plus être propriétaire, elle doit proposer une structure qui permette à la communauté de contrôler Presse-Ouest."

"Élargir cette étude."

"Comment peut-on vendre à des intérêts privés ce legs si précieux des pères oblats? interroge l'ancien président de la SFM. Si la structure doit être changée, trouvons d'autres moyens comme solution."

"Nous disons un 'non' sans équivoque. Ma Liberté n'est pas à vendre. Notre Liberté n'est pas à vendre."

Michel Lagacé, ancien président de Presse-Ouest, "endosse en [son] nom personnel les remarques de **Léo Robert**."

"Je crois fermement dans le contrôle de La Liberté par la communauté, poursuit-il. [La proposition du conseil de la SFM] veut dire deux choses: La SFM a d'autres choses à faire, Presse-Ouest [doit être indépendante]. Mais Presse-Ouest est déjà incorporée. [Donc] il faut s'entendre sur les modalités pour contrôler Presse-Ouest. [On pourrait] donner une action à chacun [des Franco-Manitobains]".

467, rue Jeanne-d'Arc, le feuilleton inédit de **Patrick CHABAULT** *revient la semaine prochaine.*

entière disposition dans le futur?

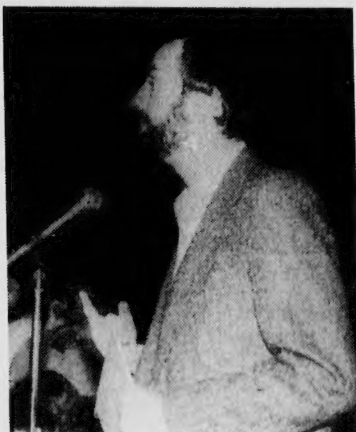
"L'élection de membres à la SFM peut changer Presse-Ouest. Il faut mettre cette question sur la table. [Il serait] plus sain que les Franco-Manitobains aient leurs représentants à Presse-Ouest".

Louis Molin, ensuite, commence son intervention par une mise au point: "La SFM, ce n'est pas le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine, mais tous les Franco-Manitobains. Ce conseil d'administration devrait être l'écho des Franco-Manitobains. Quant à la liberté de mouvement des journalistes, s'ils ne sont pas libres de critiquer leurs patrons d'aujourd'hui, comment pourront-ils le faire [demain face à] leurs commanditaires?"

"La volonté politique qui anime les Franco-Manitobains, continue **Louis Molin**, ne peut pas être exclue. Comment confier à des intérêts privés une telle responsabilité. Nous avons de bons journalistes actuellement, gardons-les, payons-les!"

"La Liberté n'est pas une question d'argent, elle n'est pas à vendre. Le journal français du Manitoba n'est pas à vendre. Je m'oppose à la vente de La Liberté!"

Aucun autre intervenant ne se manifestant, il est alors procédé au vote secret à la demande du conseil de la SFM. Sa proposition est "défaite par 41 voix pour et 194 voix contre".



Michel Lagacé. Ancien président de Presse-Ouest.

Le point suivant qui figure à l'ordre du jour est alors abordé: les propositions de l'assemblée.

Michel Lagacé présente un texte "rédigé rapidement" pendant la courte interruption intervenue dans l'attente des résultats du vote sur la proposition du conseil de la SFM.

Sa proposition est appuyée par **Gilles Ferland**, 2e vice-président de la Société franco-manitobaine: "Attendu que la volonté de la communauté est de demeurer propriétaire de Presse-Ouest, que la SFM, à sa réunion annuelle de mars 87, propose les modalités nécessaires pour que les membres de la communauté deviennent les propriétaires de Presse-Ouest."

En d'autres termes, il souhaite que les Franco-Manitobains "élisent leur bureau de direction pour veiller à Presse-Ouest."

"Seuls les Doern et les Richardson critiquent."

Raymond Hébert demande alors qu'on "clarifie cette proposition". Il s'interroge aussi sur "le mandat de la SFM" et veut savoir "ce qui est arrivé à l'étude commandée par la SFM en 1982/83 sur La Liberté. Ce rapport n'ayant jamais été publié, on est toujours dans le vague."

Michel McDonald s'avance à son tour au micro et se déclare "contre cette proposition car elle prend pour acquis que la SFM doit se distancer de La Liberté. Ce n'est pas évident que ce soit comme ça. Les seules personnes qui critiquent la proximité entre la SFM et La Liberté sont les Doern et les Richardson..."

Gilles Ferland déclare que "la SFM est responsable de 12 000$ de ligne de crédit vis-à-vis [de] Presse-Ouest et [de] La Liberté. Le rêve de la SFM de s'autofinancer [ne tenant pas], nos fonds viennent du fédéral. Le fédéral verrait mal que ses fonds aillent dans La Liberté". Pour sa part, le deuxième vice-président de la SFM aurait plutôt "tendance à aller vers la coopérative".

Roger Turenne estime que "les actionnaires de La Liberté sont déjà les membres de la communauté franco-manitobaine, par le biais de la SFM. Certains prétendent qu'il y a conflit [entre la SFM et Presse-Ouest], mais il ne faut pas une division entre les deux, plutôt une distinction. J'encouragerais la SFM de nous donner ses points de vue en éditoriaux plutôt que par la publicité".

Il poursuit: "Le contrat du rédacteur en chef pour 5 ans assure l'indépendance du journal. Au lieu de chambarder tout le système, qu'on mette les choses au clair, que les journalistes ne se gênent pas de critiquer la SFM".

Raymond Poirier pense que "la proposition prend pour acquis que la SFM doit se distancer de La Liberté. Il faut savoir si les Franco-Manitobains sont d'accord pour ça ou non. On pourrait peut-être en discuter en ateliers à l'assemblée annuelle de la SFM".

L'abbé Claude Blanchette n'est "pas d'accord que la SFM doit se distancer. C'est aussi très dangereux qu'il y ait des actions individuelles, quelqu'un pourrait parvenir à en accumuler [des quantités]. C'est la SFM qui possède Presse-Ouest, la SFM, c'est nous, alors ne changeons pas les choses."

Gérard Archambault affirme aussi que "La Liberté devrait appartenir à l'organisme qui nous représente". La SFM devrait se pencher sur les modalités".



Abbé Claude Blanchette. Curé de Notre-Dame-de-Lourdes.

Raymond Hébert "appuie la proposition" de **Michel Lagacé** et relève que "comme en 1982, le conseil de Presse-Ouest peut se faire influencer par la SFM". Il propose ensuite un amendement au texte de **Michel Lagacé** pour "que la SFM propose à son assemblée annuelle de mars prochain des solutions en vue de résoudre le problème de façon définitive". Mais il le retire aussitôt après que la proposition de **Michel Lagacé** a été relue car il ne l'avait "pas comprise".

René Piché, ancien président de la SFM pense que "les États-Généraux [de la francophonie] pourraient nous amener à parler de toute l'organisation de notre communauté, [car] on a des organismes qui nous sortent par les oreilles! Il y a des ingérences, il y a des problèmes, ne les cachons pas."

"Peut-être en discuter en ateliers."

Après **Louis Molin** qui fait savoir qu'il ne "peut pas appuyer la proposition [de **Michel Lagacé** et qui] confie au conseil d'administration de la SFM de faire des propositions à l'assemblée annuelle", le président en exercice de la SFM, estime qu'il "faut en effet arranger la proposition de **Michel Lagacé**". **Réal Sabourin** ajoute qu'il ne "faut pas prendre pour acquis que les gens veulent une distance entre la SFM et La Liberté. Il faudrait élargir cette étude pour l'assemblée annuelle ou les États-Généraux.

Michel Lagacé intervient alors: "Je veux m'assurer que la SFM fasse son travail et qu'à l'assemblée annuelle on puisse se prononcer."

Roger Turenne estime que "s'il y a des problèmes à régler, il faut que le Conseil de la SFM nous présente une bonne idée des problèmes".

Catherine Graham pense que "les choses sont moins que clair. Les gens ne sont pas pour la vente à des intérêts privés, mais ils ne sont pas nécessairement en faveur du statu quo".

Guy Jourdain considère que la proposition de **Michel Lagacé** ne "veut rien dire" et le démontre par une analogie: "Attendu que les tomates sont rouges, nous proposons que les tomates soient rouges", tel est le sens de la proposition **Lagacé**, selon **Me Jourdain**.

Maurice Therrien souhaite que "la SFM arrive à son assemblée avec des options mais pas celle des actions individuelles".

"S'ils ne sont pas libres de critiquer leurs patrons..."

Lucille Blanchette 1ère vice-présidente de la SFM, affirme que "la SFM a des problèmes qui ne sont pas seulement une question de distanciation. Est-ce le journal peut s'améliorer? Est-ce que la SFM, propriétaire, étouffe La Liberté? Est-ce que la SFM devrait étaler toute la gamme des problèmes? Est-ce que nous avons, en tant que Société franco-manitobaine, la capacité, les moyens de permettre à notre journal de survivre?

Gérard Lagacé demande alors à **Réal Sabourin** de dire si "le conseil d'administration de la SFM veut se débarrasser du journal".

"Est-ce que la SFM étouffe?"

"On voulait votre avis, alors prononcez-vous clairement, sinon, ça ne fait pas de sens."

Réal Sabourin répond "au nom de son conseil que sa recommandation, oui, c'est bien de s'en débarrasser [car] on a des problèmes structurels."

Gilberte Proteau, présidente sortante de la SFM, estime que "la proposition de **Michel Lagacé** ne dit rien. On voulait votre avis, alors prononcez-vous clairement! Sinon, ça ne fait pas de sens.

L'assemblée s'apprête alors à voter sur la proposition de **Michel Lagacé** mais à la demande de **Gérard Lagacé** le vote se fera par bulletins secrets. Résultat: pour la résolution **Lagacé**: 37 voix; contre: 144 voix.

Immédiatement après l'annonce de ce résultat, **Roger Lafrenière** propose de lever la séance. L'assemblée accepte à main levée.

Stéphane JARRE



Jean-Marie Taillefer. Historien.



Une vue de l'assemblée générale des membres de la SFM.



Son souvenir vivra

Jos Bruce, le président de l'Union nationale métisse de Saint-Joseph, a déposé une gerbe, dimanche 16 novembre, devant la tombe de Louis Riel, pour marquer le 101e anniversaire de l'exécution du père du Manitoba. C'était ensuite au tour de Gabriel Dumont, de la Manitoba Métis Foundation, de rendre hommage au chef Métis.

Les soupes-repas — chaudes et merveilleuses

Nos ancêtres ne connaissaient pas encore les repas comprenant plusieurs mets. Pour eux, la soupe était essentielle... le bol quotidien de nourriture réchauffante qui ramenait la famille ensemble. La soupe était un repas en soi!

De nos jours, de semblables soupes-repas peuvent chasser le froid un soir d'hiver, ramener le calme après une journée trépidante et attiser la conversation entre les membres de la famille. De plus, les soupes épaisses comme la combinaison de viande et légumes et la chaudrée crémeuse ci-dessous sont nutritives et simples à préparer.



Les soupes-repas simples et nourrissantes réchauffent et incitent à la détente après une dure journée.

PRATIQUE

Contrairement à la croyance populaire, les soupes épaisses n'ont pas besoin de mijoter toute la journée pour développer des saveurs riches et robustes.

Des temps de cuisson plus courts aident à garder les éléments nutritifs intacts. Les légumes en boîte et les légumes frais tranchés finement éliminent les cuissons prolongées et diminuent le temps de préparation.

Soupe au boeuf et aux légumes sans pareil

1 lb (450 g) de boeuf haché
2 tasses d'oignons hachés
1 tasse de céleri haché
1 tasse de carottes tranchées mince
6 tasses d'eau
3 c. à table de poudre de bouillon de boeuf
1 boîte de 28 oz/796 mL de tomates, non égouttées et coupées
1 boîte de 7½ oz/213 mL de sauce tomate
½ tasse de pâtes alimentaires en forme d'étoiles
2 feuilles de Laurier
2 c. à thé CHAQUE d'assaisonnement au chili et de basilic
1 c. à thé de sel
1/8 de c. à thé de poivre
1 boîte de 14 oz/398 mL de haricots verts coupe ménagère égouttés

Dans une grande casserole, faire rissoler le boeuf; égoutter le gras. Ajouter les oignons, le céleri et les carottes; remuer et cuire 5 minutes. Ajouter le reste des ingrédients, sauf les haricots verts et porter à ébullition. Baisser le feu, couvrir et laisser mijoter 50 minutes.

Incorporer les haricots verts; cuire jusqu'à ce que le tout soit réchauffé ou jusqu'à ce que les légumes et les pâtes soient tendres. Retirer les feuilles de laurier; servir chaud. Donne de 6 à 8 portions.

Chaudrée crémeuse au maïs et aux palourdes

1 c. à table de beurre
3 tranches de bacon haché
1 gros oignon haché
4 grosses pommes de terre coupées en dés
2 boîtes de 5 oz/142 g de palourdes
1 feuille de laurier
1 boîte de 14 oz/398 mL de maïs en crème
1 boîte de 12 oz/341 mL de maïs à grains entiers
1½ tasse de lait
½ tasse de crème de table (18%)
1 c. à thé de sel
Persil hachés

Dans une grande casserole épaisse, cuire le bacon dans le beurre jusqu'à ce qu'il soit mou. Ajouter les oignons et faire revenir jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Incorporer les pommes de terre; faire dorer légèrement. Égoutter le jus des palourdes dans une tasse à mesurer; ajouter de l'eau pour faire 2 tasses; incorporer dans le mélange de pommes de terre.

Porter à ébullition; baisser le feu, couvrir et laisser mijoter 10 minutes ou jusqu'à ce que les pommes de terres soient tendres. Incorporer les palourdes, le maïs en crème, le maïs en grains entiers, le lait et la crème. Remuer à feu moyen jusqu'à ce que le tout soit complètement réchauffé.

Assaisonner au goût avec du sel et du persil. Retirer la feuille de laurier. Servir chaud, en décorant de persil haché. Donne de 6 à 8 portions.

Les racines culturelles des 80 dans les 60

«Je me souviens, que durant les 60, il y avait cet exode vers l'Est, confie Marcelle Forest. À un moment donné, j'avais entendu quelqu'un à la radio demander: la culture franco-manitobaine, c'est quoi?»

«C'est à partir de ces deux choses-là que le monde s'est mis à se questionner», ajoute l'actuelle présidente du Centre culturel franco-manitobain. Une réflexion qui a donné naissance au Centre culturel de Saint-Boniface en novembre 1967. Et au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) en 1973.

La scène artistique et culturelle des années 60 était très différente de ce qu'on connaît aujourd'hui. Malgré le fait qu'on retrouvait déjà des associations comme le Cercle Molière, les Gais Manitobains (*aujourd'hui les Danseurs de la Rivière-Rouge*), les Intrépides, les Jeunesses musicales.

Les locaux se faisaient rares, presque inexistants. «Le Cercle Molière était installé au sous-sol de la Cathédrale, explique Marcelle Forest. Ce n'était pas le sous-sol comme on le connaît aujourd'hui. C'était des murs de terre.»

«Le besoin pour un Centre culturel se faisait sentir depuis plusieurs années. Alors vers 1964, il s'est formé un comité. Les membres du comité ont approché Étienne Gaboury. Il a préparé des plans. Mais la province a rejeté le projet».

«L'abbé Maurice Deniset-Bernier savait que l'aile des classes de l'Académie Saint-Joseph était libre. Les élèves allaient maintenant à l'école Louis-Riel. Il est allé voir les religieuses, voir s'il n'y avait pas lieu d'établir le centre culturel là.»

C'ÉTAIT LES 60

Ce qui a été fait. Car le 26 novembre 1967, eu lieu «ce qu'on appellera désormais du nom légal de 'Centre culturel de Saint-Boniface, Inc.', rapporte **La Liberté et le Patriote**, du 30 novembre 1967.

«M. le juge Louis Deniset, président du comité de direction rappela les péripéties longues et difficiles que ce projet dut traverser avant d'arriver à des résultats concrets, poursuit le reporter. Il remercia en particulier la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie qui fit don à la paroisse de la basilique, du terrain et de l'édifice de trois étages».

«Le président fit également remarquer que ce centre bilingue se voulait au service de toute la population de la ville, sans distinction de langue et de religion, qui aimerait se détendre dans une atmosphère de culture française».

Les fondateurs ne s'étaient pas trompés au sujet du besoin. «La minute que le centre fut ouvert, relate l'ancienne élève des Soeurs SNJM, ils ont trouvé des locataires: la SFM, le 100 Nons. Il y avait même un restaurant, puisqu'il y avait l'ancienne cuisine de l'école. Il y avait aussi une école de langue. On était au tout début de la popularité du français».

«Il y avait beaucoup de va-et-vient parce qu'il y avait l'animation sociale en fin de semaine. Le 100 Nons était très actif. Il y avait le Cercle Molière qui se servait de la Salle académique. Les Jeunesse musicales étaient très actives. Finalement, il y avait un point de rassemblement.»

Le nouveau Centre culturel de Saint-Boniface vivait de ses locataires, car «ce n'était pas avant 1970, 71 que les organismes ont commencé à recevoir des subventions. En 1968, poursuit la tisserande, Clément Benjamin a présidé un comité de prélèvement de fonds pour les rénovations et l'ameublement du centre».

«Dès 1969, durant un Rallye, le premier ministre Ed Schreyer a annoncé que des fonds seraient alloués pour un centre culturel, un projet évalué à un million de dollars. C'était un projet dans le cadre du centenaire de la province.»

Le site choisi n'a pas été celui du Centre culturel de Saint-Boniface. «L'édifice avait été condamné comme école. Vraiment, ça aurait été trop dispendieux de rénover. Alors l'ancien Juniorat des Oblats de Marie-Immaculée a été acheté. Et on a eu le Centre culturel franco-manitobain.»



Marcelle Forest, présidente du CCFM. Au sujet de l'étude de faisabilité de la mise sur pied d'une école d'arts et d'artisanat que va entreprendre le CCFM: "On est peut-être rendu à un point où la formation professionnelle est nécessaire..."

Un centre culturel qui a le mandat «d'assurer la mise en place des ressources nécessaires pour promouvoir une culture vivante, tant en milieu urbain que rural, par tous les moyens susceptibles d'encourager la participation de toute la population aux divers éléments de la culture populaire et classique».

Et c'est quoi la culture? «Pour moi, c'est un mode de vie répond Marcelle Forest. Ça peut être nos fêtes familiales à Noël, jusqu'aux pièces du Cercle Molière, ou des danseurs de la Rivière-Rouge qui créent de nouvelle danses, ou des artistes qui créent des oeuvres.»

Plaisir

La création, la toile de fond d'une culture vivante, «n'était pas là durant les 60, suggère Marcelle Forest. Les artistes et artisans commençaient tout simplement à se rencontrer, à se chercher. Ils apprenaient.»

Et dans les cas ou la création existait, «c'était chacun chez soi. Il y avait énormément d'artistes et d'artisans qui le faisaient pour leur propre plaisir. Il n'y avait pas de débouchés chez nous, pour exposer et pour vendre.»

Que serait la scène culturelle des 80 si le CCFM et son prédécesseur, le Centre culturel de Saint-Boniface, n'avaient pas existé? «On a fait des grands pas depuis vingt ans, explique l'artisane qui a donné des démonstrations de tissage au Pavillon Folklife d'Expo 86, c'est certain.»

«S'il n'y avait pas eu de Centre culturel? Je ne sais pas si la jeunesse aurait avancé au même rythme. La musique, ce qui se faisait avant, c'était seulement dans les écoles. Et le Cercle Molière ne pouvait vraiment pas offrir des cours de théâtre quand c'était au sous-sol de la Cathédrale».

Ou, un cours de tissage sans doute, un métier que Marcelle Forest a appris des Soeurs SNJM...

Lucien CHAPUT

NOVEMBRE

Saint-Boniface: Marc Fredette et ensemble au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, du 25 au 29 novembre.

Winnipeg: Le Prairie Theatre Exchange présente «The Revival» de Sandra Birdsell, à 20h, jusqu'au 7 décembre.

Vendredi 21

Saint-Lazare: Festival de poésie de la région nord-ouest-de Marquette, section française de l'École de Saint-Lazare.

Saint-Lazare: Jacques Lussier en spectacle avec Johnny Commeau, à la salle communautaire de Saint-Lazare, à 21h.

Saint-Boniface: Gaston Mandeville au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Saint-Lazare: Jacques Lussier en spectacle, à la salle communautaire, à 21h.

Winnipeg: «The adventures of Faustus Bidgood», un film de Mike Jones, à 20h, au Cinéma Main.

Samedi 22

Saint-Malo: Match de hockey entre les Oldtimers de Saint-Malo et l'équipe du Festival du Voyageur, à 19h.

Saint-Boniface: Gaston Mandeville au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: «La règle du jeu» (1939), un film de Jean Renoir, à la galerie d'art de Winnipeg, à 20h.

Winnipeg: Connie Kaledor et Bim en spectacle an Pantages Playhouse Theatre, à 20h.

Dimanche 23

Saint-Boniface: Concert de Noël organisé par le Rotary Club de Saint-Boniface/Saint-Vital pour les personnes d'âge d'or au Centre culturel franco-manitobain de 14h à 16h30. (Doug Fyfe: 257-7139 après 18h00).

Saint-Pierre-Jolys: la chorale des Intrépides présente son concert de Noël à l'église de Saint-Pierre-Jolys, à 14h.

Winnipeg: Le Comité Métis du Sacré-Coeur organise un souper à la «fortune du pot» à 17h30, à la salle Guertin, 600. av. Bannatyne.

Winnipeg: «La règle du jeu» (1939), un film de Jean Renoir, à la galerie d'art de Winnipeg, à 20h.

Winnipeg: «La règle du jeu» (1939), un film de Jean Renoir, à la gale rie d'art de Winnipeg, à 20h.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Winnipeg: «The adventures of Faustus Bidgood», un film de Mike Jones, à 20h, au Cinéma Main.

Saint-Joseph: La chorale des Intrépides présente un «Concert de chants de Noël», à la salle Saint-Martin, à 20h.

Mardi 25

Winnipeg: La violoniste Rivka Golani, à la Galerie d'art de Winnipeg.

Winnipeg: «The Persuasive Image: Contemporary Posters from the People's Republic of China», à la galerie 1.1.1.

Saint-Claude: Festival de poésie et d'art dramatique e Théâtre de la Montagne, jusqu'au 27 novembre.

Saint-Boniface: «Le comte obligado», une opérette en deux actes, au Collège Louis-Riel, à 20h, jusqu'au 27 novembre.

Mercredi 26

Saint-Boniface: Un concert de musique de chambre, en l'église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny, à 20h.

Winnipeg: La clarinette Connie Gitlin en spectacle avec l'Orchestre de chambre du Manitoba, à l'église Young, (Broadway et Furby) à 20h.

Jeudi 27

Winnipeg: le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «A Christmas Carol» de Charles Dickens, à 20h, jusqu'au 20 décembre.

Vendredi 28

Ste-Anne: Soirée d'humour et de musique avec Vincent Dureault et Gérard Jean, au Centre culturel coopératif de Ste-Anne.

Winnipeg: «Bix: Ain't None of Them Play Like Him Yet», un film de Brigitte Berman, à 20h, au Cinéma Main.

Samedi 29

Saint-Boniface: Assemblée annuelle du Conseil jeunesse provincial, à 9h, à l'école du Précieux-Sang.

Ste-Anne: Soirée d'humour et de musique avec Vincent Dureault et Gérard Jean, au Centre culturel coopératif de Ste-Anne.

Saint-Joseph: Partie de cartes organisée à l'occasion de la Sainte-Cathérine à la salle Saint-Martin à 20h. (Marie Sarrasin: 737-2355).

DÉCEMBRE

Mercredi 3

Saint-Boniface: Vernissage de l'exposition de Marcel Debreuil, à 20h, au Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 3 janvier.

Winnipeg: Le Théâtre Warehouse présente «We Can't Pay. We Won't Pay», de Dario Fo, à 20h, jusqu'au 20 décembre.

Dimanche 7

Saint-Boniface: La chorale des Intrépides présente un concert de chansons de Noël, à la Cathédrale de Saint-Boniface, à 20h.

Mardi 9

Lorette: Messe à 18h suivie d'un souper pot luck à la salle paroissiale pour les membres de la Ligue féminine catholique et leurs conjoints.

télé-horaire

du lundi 24 novembre au dimanche 30 novembre



du lundi au vendredi

10h00	À votre rythme
10h15	Passe-partout
Midi	Première édition
12h30	Les belles histoires des pays d'en haut
17h00	Le vagabond
18h00	Ce Soir Manitoba
21h00	Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 24 nov.

14h30 Cinéma
Le chasseur de Chez Maxim's. Comédie avec Michel Galabru, Jean Lefebvre. À l'insu de sa femme qui le croit industriel, un homme est chasseur principal au restaurant Maxim's.

18h30 Country chaud

19h00 Le Clan Campbell

19h30 Poivre et sel
Sylvie gagne un prix qui lui donnera beaucoup de problèmes.

22h15 Le Parc des Braves
C'est de nouveau l'heure du départ pour Émile. Toute la famille voudrait que les adieux se déroulent dans la tendresse et sans fracas.

22h45 Décibels
Inv. Herbert Léonard.

23h15 Cinéma
Casablanca. Drame. Avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman. En 1939, Casablanca, la seule escale entre la France et l'Amérique, fourmillait d'espions de toutes nationalités (amér. 43).

mar. 25 nov.

18h30 Génies en herbe
Notre-Dame-de-Lourdes affrontent Somerset.

19h00 La clé des champs
Second début.

19h30 L'agent fait le bonheur
Un saint homme. Benoit décide de légaliser son union avec Mireille. Mais une femme déjà enceinte peut-elle se marier à l'église?

20h00 Lance et compte
(12e de 13).

22h15 Dallas

23h15 Cinéma
Séraphin. Comédie dramatique. Avec Hector Charland, Guy Provost et Suzanne Avon. À l'époque de la colonisation des Laurentides, l'avare Séraphin Poudrier exerce une influence oppressante sur les colons des Pays d'en Haut (can. 49).

mer. 26 nov.

14h30 Le temps de vivre
Avec Pierre Paquette.

18h30 Hebdo
Avec P. Chevrier, Marc Laforge et Sylvie Robillard. Réal.: Philippe Vrignon.

19h00 Star d'un soir
Inv. André Lejeune, Michel Forget et Suzanne Lapointe.

20h00 Insolences d'une caméra

20h30 Le sens des affaires

22h15 Bestsellers
Le Nord et le Sud. (1ère de 12). Sur la route qui le mène à l'École militaire de West Point, Orry Main, le fils d'un important planteur de la Caroline du Sud, rencontre les deux personnes qui compteront le plus dans sa vie: Madeline Fabray dont il tombera follement amoureux, et George Hazard, un jeune homme de la Pennsylvanie qui deviendra son meilleur ami.

23h15 Cinéma
Déviation mortelle Avec Stacy Keach, Jamie Lee Curtis. Un camionneur, intrigué par la conduite étrange d'un automobiliste, est convaincu qu'il s'agit d'un meurtrier recherché par la police (aust. 80).

jeu. 27 nov.

14h30 Cinéma
Le tatoué. Comédie. Avec Louis de Funès, Jean Gabin. Un marchand découvre un «Modigliani» tatoué sur le dos d'un ancien légionnaire. Ce dernier se laissera-t-il taillader le dos contre la somme alléchante de plusieurs millions et la remise à neuf de son vieux château? (fr.-it. 68).

18h30 Les grands films
L'addition. Drame policier. Avec Richard Berry, Richard Bohringer et Victoria Abril. Parce qu'il a aidé une kleptomane à fuir un surveillant de magasin, un acteur se retrouve en prison pour quelques jours. Sa protégée lui rend visite et ils s'éprennent l'un de l'autre. Malheureusement, le jeune homme est mêlé à son corps défendant à une tentative d'évasion (fr. 84).

20h30 Ici Radio-Canada
L'image de la femme à Radio-Canada.

22h15 Manon
Joël «Strikes Back»

23h15 Cinéma
Le piège à cons. Drame réalisé et interprété par Jean-Pierre Mocky. Après les événements de mai 1968, un professeur s'est exilé en Orient. Dix ans plus tard, il revient en France et revoit les jeunes contestataires qui se sont nourris de ses idées (fr. 79).

ven. 28 nov.

18h30 Autoroute électronique
P. Guérin. Réal. Richard Simoens.

19h30 Le monde merveilleux de Disney

20h30 Contrechamp

22h15 Séries plus
La Mafia. (dern. de 7). Relâchée, Paola est en état de choc. Elle a été violée et refuse de voir son père. Corrado l'envoie dans une clinique suisse avec sa mère. Il réussit à neutraliser Cirinna, libéré de prison, mais la lutte contre la Mafia est loin d'être terminée.

23h45 Cinéma
Frankenstein. Comédie. Avec Jean Rochefort, Eddy Mitchell et Fiona Gélin. Un savant, lointain descendant du baron Frankenstein, tient à mener à bout les recherches entreprises par son ancêtre. Comme lui, il crée un être composite mais, au lieu d'un cerveau humain, il le dote d'un micro-ordinateur.

sam. 29 nov.

14h00 Défilé de la Coupe Grey
En direct de Vancouver.

19h00 La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Whalers de Hartford affrontent les Canadiens.

dim. 30 nov.

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée en l'église Saint-Stanislas de Montréal par Mgr Robert Comtois.

12h00 Rencontres
Inv. Lisbeth Rocher, journaliste.

13h30 Second regard
Le diocèse de Labrador-Schefferville.

15h40 La Coupe Grey
En direct de Vancouver.

19h30 Les beaux dimanches
Au 5e coin du monde.
Extraits du 5e Festival mondial de folklore de Drummondville.

20h30 Les beaux dimanches
Méli-Mélomane (On dirait du veau). Maurice Baquet, comédien, violoncelliste, compositeur et le Nouvel Orchestre symphonique de la Radio-Télévision belge française (RTBF) exécutent une oeuvre symphonique pour en faire ressortir les côtés drôles et faire apparaître «l'humour musical».

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

La grande tentative

À l'automne 1981, les néo-démocrates reprennent le pouvoir au Manitoba.

Le chef du nouveau gouvernement manitobain, Howard Pawley, prend la parole à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine et affirme que «La mise en oeuvre d'une politique des langues officielles n'est pas seulement une obligation. C'est une tâche qui nous tient à coeur (...)».

Suite à l'intransigeance du gouvernement précédent en matière de services en langue française, les mots du nouveau Premier ministre présagent un climat politique plus favorable aux Franco-Manitobains.

Ce nouveau climat sera bientôt mis à l'épreuve.

La FRENCH connection

En 1982, la Cour suprême est à la veille d'entendre le cas Bilodeau, qui veut que les lois soient traduites. Cette situation entraîne des négociations entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral et la Société franco-manitobaine pour tenter de trouver une solution **politique** à un problème **juridique.**

La semaine dernière, dans la deuxième partie de la série **La FRENCH connection**, Daniel Tougas a tracé la toile de fond juridique du dossier des services en langue française. Cette semaine, nous vous proposons l'aspect «vécu» de la crise des services en français de 1984, en interrogeant l'un des intervenants principaux dans le débat, l'ancien président de la Société franco-manitobaine, Léo Robert.

III) L'innocence perdue

De son propre aveu, Léo Robert n'avait pas les connaissances requises pour discuter d'une question aussi épineuse que l'article 23 de l'Acte du Manitoba lorsqu'il est entré au conseil d'administration de la Société franco-manitobaine en mars 1981.

L'enseignant à plein temps à l'école Précieux-Sang a dû assimiler le dossier, comme il le dit, «par osmose». À force d'assister aux inombrables réunions sur l'article 23, d'abord comme conseiller et ensuite comme président du bras politique des Franco-Manitobains de 1982 à 1984.

Le natif d'Aubigny est vite devenu l'intermédiaire, le vulgarisateur, pour ainsi dire, entre les avocats et le public dans les débats sur les services en langue française.

«Je crois avoir le don de décompliquer les choses compliquées, confie Léo Robert. On voulait tous que les gens sachent ce qu'était l'article 23 et comment ça pourrait les toucher dans leur vie quotidienne. La Société franco-manitobaine avait appuyé le «oui» au référendum québécois en 1980 sans consultation. Je voulais éviter ça pour cette question qui nous touchait tous de très près».

La seule façon de faire comprendre le débat aux Franco-Manitobains était d'aller les rencontrer chez eux, dans les communautés. «Les médias ne suffisaient pas. Il fallait le contact personnel.»

Des cafés

«On a visité chaque village francophone au minimum trois ou quatre fois chacun. Des réunions publiques, des café-rencontres. On leur présentait la problématique: la position du procureur général, la nôtre, et le feedback nous aidait à réaligner notre tir».

«C'est curieux. Au début, les gens avaient l'impression qu'on était en train de défaire ce que Georges Forest avait tout réglé. Mais, comme on le sait, une loi décrétée n'est pas automatiquement appliquée. Nous, on poussait pour l'application.»

Dans les mois qui ont précédé la véritable «crise» de janvier/février 1984, Léo Robert a connu des moments de doute. «Les gens nous disaient: pourquoi allez-vous brasser de la merde? Il faut aller prendre des cafés avec ces anglophones-là nous autres! Je les comprends; pourvu que ces gens-là comprennent aussi qu'on fait partie de la même province.»

«Je me disais: après tout, notre constitution, elle vaut quelque chose ou elle vaut rien? Si c'est seulement des belles paroles, dites-le moi tout de suite!»

«D'une part, on disait que la constitution était là pour garantir les droits des minoritaires. Et d'autre part, on disait qu'on avait pas les nombres pour justifier les services. C'est bien parce qu'on est minoritaires qu'on n'a pas le nombre!

«Quand on est finalement arrivé à une entente avec les gouvernement provincial et fédéral le 16 mai 1983, les Franco-Manitobains étaient bien au courant de tout le dossier; ça fêtait dans les rues. Mais le reste de la population manitobaine n'était pas préparé. La plupart des gens n'étaient pas vraiment au courant, y compris l'opposition officielle et le cabinet de Howard Pawley».

Si à maintes reprises pendant son mandat comme président de la SFM, Léo Robert avait l'impression «d'enseigner entre les réunions», il y a eu tout de même des moments mémorables.»

«Comme francophone, c'est sûrement la journée la plus importante de ma vie. La communauté avait besoin de ça. On s'est défoulé; on s'est traité comme du monde!»

Et le moment le moins mémorable?

«D'avoir accepté le débat contre Russ Doern au Red River Community College. Mon but, plutôt innocent, était de sensibiliser les étudiants qui auraient le droit de vote au plébiscite de la ville de Winnipeg en octobre 83. En entrant dans la salle, je ne voyais que des têtes grises dans les premières rangées. J'ai su d'un coup que ça avait été un coup monté. Russ Doern a fait beaucoup de foin avec ce débat-là. En rétrospective, je vois que c'était une erreur magistrale d'avoir accepté.»

Daniel TOUGAS



Le prix Riel

C'est un hommage rendu annuellement par la Société franco-manitobaine à des Franco-Manitobains méritants qui auront contribué, de façon remarquable, au développement de notre collectivité tout en engendrant chez les nôtres un certain goût de vivre en français.

Éligibilité

Peut être proposé comme candidat au **prix Riel**, toute personne, tout groupe, tout organisme, toute association qui, au cours de l'année civile (1er janvier au 31 décembre) précédant l'assemblée annuelle de la S.F.M. aura aidé les Franco-Manitobains à prendre conscience de leur valeur et les aura aidés à progresser dans leur sentiment d'appartenance à la collectivité franco-manitobaine.

Choix des lauréats

Les lauréats seront choisis par un comité de sélection nommé par la S.F.M. et devront s'être distingués dans l'un des domaines suivants:

1. Éducation française
2. Réalisation culturelle et/ou artistique
3. Développement économique
4. Développement politique (service d'intérêt politique, réforme juridique, influence exercée sur l'opinion publique, etc.)
5. Développement communautaire (contribution humanitaire, service bénévole, action communautaire, etc. qui a eu un impact notable sur une communauté donnée)

Présentation du prix Riel

Le(les) lauréats sera(seront) honoré(s) lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine. La présentation sera faite en mars 1987 et ce, pour des contributions faites en 1986.

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Formulaire de mise en candidature

1. Auteur

Personne(s), comité ou association qui a (ont) réalisé le projet ou la contribution.

Nom: ____________________ Âge: ____________________

Adresse: ____

2. Contribution

Titre du projet: ____

Quand a-t-il été réalisé? ____

Combien de personnes y ont travaillé? ____________________

Le projet a-t-il nécessité des fonds? ____________________

(Si oui, comment a-t-il été financé?)

____

3. Résultats du projet

D'après vous, quels ont été les effets du projet sur la communauté ou le groupe visé?

____

____

____

4. Informations supplémentaires

Noms de deux autres personnes qui seraient en mesure de donner une appréciation du projet ou d'autres renseignements

1. Nom ____________________ Tél.: ____________________
   Adresses: ____
2. Nom ____________________ Tél.: ____________________
   Adresses: ____

5. Votre nom: ____________________

Votre adresse: ____________________ Tél.: ____________________

____________________ ____________________

Date Signature



Société franco-manitobaine
C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention de Secrétariat d'État.

Danny ne met pas de gants

Hors du ring depuis février, Danny Vandal commence à être frappé par sa carrière dans la boxe. Et ce qu'elle aurait pu être.



Danny Vandal

Lorsque Danny Vandal, 26 ans, a gagné en huit rondes contre le Français Christophe Tiozzo à Paris, il ne savait pas encore que ce serait son dernier combat. Depuis, le natif de Saint-Boniface songe surtout à sa vie après la boxe.

En plus de travailler avec des jeunes Métis, il gère, avec sa femme, un salon de coiffure appelé «Blonde on Blonde». Tout un chemin depuis ses jours au Pan-Am Club.

«J'ai commencé à faire de la boxe quand j'avais quinze ans. J'avais vu une réclame à la télévision et ça m'intéressait. C'était aussi simple que ça.»

«J'avais joué à des sports d'équipes, mais je n'étais pas le superstar de l'équipe. Je n'avais pas de confiance en moi-même. La boxe, tu es tout seul. Il faut que tu t'en sortes toi-même.»

PORTRAIT SPORTIF

Pendant cinq ans, Danny Vandal s'est battu en tant qu'amateur. Son record: 19-11. Quand il a décidé de devenir professionnel, il a eu un regain de vie.

«C'est encore plus un sport individuel au niveau professionnel. Il y avait aussi du prestige. Je me suis fait 200 dollars pour mon premier combat. Tu deviens plus déterminé quand t'es professionnel. En tout cas, c'était le cas pour moi.»

«Mon plus gros combat a été contre Alex Hilton à Montréal. Au Québec, les Hilton sont légendaires. J'ai perdu un combat après douze rondes. C'était au Forum, et la salle était comble. Et tout le monde prenait partie pour Hilton.»

Comme boxeur professionnel, Danny Vandal a terminé avec une fiche de 18-6. Lors de la dernière semaine d'octobre, il a pris le nom de Rick Logan pour rembarquer sur le ring. Une semaine sans défaite contre Frenchie Mullen. Mais ce n'était pas Danny Vandal à son meilleur.

«Quand je boxais, je pesais 160 livres. Maintenant, je suis rendu à 185 livres. Quand tu t'entraînes, tu ne peux pas t'empêcher d'être en bonne forme. C'est l'ultime jeu pour combiner l'élément physique et l'élément psychologique»

«La boxe, c'est du drame. J'avais vu Ali et Frazier se battre. Et le drame m'intriguait. C'est pas comme au cinéma ou dans une pièce quand tu boxes pour de vrai. Il y a beaucoup de combats qui sont plates à morts».

«Quand tu boxes, tu ne penses pas aux spectateurs. Tu ne te demandes pas s'ils aiment le combat. Tu n'as pas le temps. Tu penses à ton adversaire, c'est assez pour t'occuper».

«Je n'ai jamais subi de blessures sérieuses en boxant. Seulement des coupures aux visages. Je ne me suis pas cassé le nez une seule fois. Mais il faudra me parler dans vingt ans pour voir si je peux penser comme il faut.»

Pendant les huits derniers mois, Danny Vandal a eu beaucoup de temps pour réfléchir. Il y a des choses qu'il changerait s'il le pouvait.

«Si j'avais su plus, si j'avais plus écouté... J'ai dû m'occuper de tous les aspects du sport. Danny Lalonde n'a pas besoin de s'inquiéter de l'argent. Il y a quelqu'un qui fait ça pour lui. La boxe, pour lui, c'est un emploi à plein temps.»

Comme en 40

«Ce n'est pas que je suis fâché. Mais je pense que j'aurais pu avoir une meilleure gérance et un meilleur entraînement. C'est ça le problème de la boxe. Les entraîneurs sont encore pris avec les mêmes notions qu'ils avaient en 1940. Le sport n'a pas progressé. Il n'était jamais question de régime ou question de prendre du gras».

Danny Vandal n'élimine pas la possibilité de remonter sur le ring. La boxe l'intéresse toujours.

«Dans deux ans, j'essaierai peut-être encore. Si, pendant une année, je peux augmenter le muscle avec des poids, je serais tenté de retourner. Mais, je souligne le *peut-être*».

André BRIN

Le Réveil en fanfare

Pauvre Folk Festival. Il est autant à la merci de la pluie et du vent que le sont les fermiers. Les organisateurs de l'événement au Parc Birds Hill ont subi au mois de juillet un déficit de quelque deux cent mille dollars. La raison? Il pleuvait à chanter debout.

Depuis, ils font des mains et des pieds pour tenter de retrouver le côté «crédit» de leur livret de banque. Les mauvaises langues (*surtout les punks qui, en règle générale, détestent les hippies/folkies. Et si vous en cherchez la confirmation, allez faire un tour voir «Sid and Nancy», l'histoire de l'ancien Sex Pistol, Sid Vicious, au Garrick*). Les mauvaises langues diraient du Folk Fest: «qu'il crève».

Personnellement, je dis non. Le Folk Festival vaut son poids d'or juste pour l'attention qu'il apporte à la ville.

Cependant, les concerts que font venir les folkies pendant l'année pour combler leur déficit annoncent une collecte maigre. D'abord, ils ont voulu miser sur les valeurs sûres. Bonne idée, s'il ne s'agissait pas de valeurs sûres qui, du moins à Winnipeg, sont en train de sûrir.

Récemment, le Festival a fait revenir Connie Kaldor pour la septième ou huitième fois depuis deux ans. C'est presque obscène! C'est vrai qu'elle venait de passer pour la première fois au Late Nite de David Letterman, mais quand même!

Une autre valeur sûre, Queen Ida and the Bontemps Zydaco Band qui, en passant, ne méritait pas qu'on l'abandonne, est rentré en ville quatre fois dans les derniers trois ans. Elle n'a pas fait des merveilles au guichet non plus.

Et si on ramène encore une fois Murray McLaughlin, je vends mon harmonica.



Josée Roy et Maurice Perreault: Le comte et Mitaine.

Autre manque de chance. Le Folk Festival fait venir un spectacle qui a fait ses preuves à New York et ailleurs, «Asinamali». Cinq comédiens sud-africains avec de l'énergie à en revendre. Un sujet, on ne peut plus d'actualité, l'apartheid, vue de face.

«Asinamali» est annoncé. La neige est tombée. Les folkies ont pleuré. Le Festival n'a vraiment pas de chance.

Bien sûr, les spectacles ont eu lieu. Mais jamais à guichet fermé, comme on aurait pu le prévoir.

◆

La Tougâterie: *Quel édifice de Winnipeg a été dessiné par les architectes qui ont fait le Grand Central Station à New York?*

La gare du CN (Union Station) à l'angle de l'avenue Broadway et de la rue Main. Les architectes étaient Warren et Wetlock de New York.

◆

La chorale des Intrépides revient, après un sommeil d'un an, sous la nouvelle direction de Bruce Waldie.

Les 40 voix de l'édition 1986 de la chorale franco-manitobaine sera en mini-tournée en province à la fin du mois de novembre avec un concert de chansons de Noël.

La tournée débutera à **Saint-Pierre-Jolys**, l'après-midi du 23 novembre, et se poursuivra le soir du même jour à **Saint-Joseph.** La chorale retrouvera l'ambiance familière de la Cathédrale de **Saint-Boniface**, le 7 décembre. (*Voir le* **Calendrier provincial** *pour les heures et les salles pour ces concerts*).

Quoi de neuf sous le nouveau chef de choeur? «Les spectateurs verront plus de chansons a cappella (*sans musique*), explique Bruce Waldie qui est professeur de musique au Collège Louis-Riel. «C'est un genre qui me plait beaucoup. Cette année, environ 80 pour cent du répertoire du concert est nouveau, à la fois dans les chansons et dans les arrangements.»

Certains de ces arrangements ont été écrits par Bruce Waldie lui-même, dont «Sainte Nuit» et «Adeste Fidèles», qu'on pourra entendre au concert. En plus des airs connus du Canada français et de la France (*telles que «Minuit Chrétien»*), la chorale nous initiera à quelques chansons de Noël de la Pologne et de l'Allemagne avec, en prime un negro-spirituel.

◆

Asinamali. Si vous n'avez jamais entendu les harmonies sombres aux rythmes surprenants provenant des comtés noirs de l'Afrique du Sud, allez tout de suite acheter le nouveau Paul Simon, Graceland.

L'énergie dans «Asinamali» (*qui veut dire «On n'a pas d'argent»*) étincelait littéralement sous les pieds nus des comédiens. Le tempo frénétique de la vie moderne s'est mêlé au chaos social de l'apartheid. Quelque part entre le fourmillement de Grand Central Station (**voir la Tougâterie**) et le rythme effrené des rites zoulous...

◆

"Chose certaine, travailler avec 45 autres personnes, c'est beaucoup de travail!" lance Josée Roy, étudiante au Collège Louis-Riel.

Les étudiants et étudiantes du Collège appliquent actuellement les touches finales au "Comte obligado", une comédie musicale qu'ils présenteront au public, du 25 au 27 novembre, au gymnase du Collège.

Josée Roy jouera le rôle de "Mitaine" dans cette histoire d'un homme pauvre (Maurice Perreault) qui se fait prendre pour un comte aisé et se retrouve soudain dans le cercle des riches.

Josée et Maurice ont tous les deux participé à des boîtes à chanson, Josée comme chanteuse et Maurice comme musicien. Mais c'est la première fois qu'ils prennent un rôle dans une comédie musicale.

"Chanter en faisant du théâtre c'est quelque chose qui peut avoir l'air facile", affirme la jeune comédienne. En réalité, c'est tout un défi".

En plus des 46 comédiens-chanteurs, la troupe comprend un orchestre de 12 jeunes musiciens sous la direction de Bruce Waldie. La mise en scène de cette opérette en deux actes qui, apparemment, est présentée pour la première fois en Amérique du Nord, a été confiée à Michel Gagné.

◆

Et pour ceux qui n'auraient pas encore vu le film de Coline Serreau «**Trois hommes et un coufin**», il sera de nouveau à l'affiche du Cinéma 3 du 21 au 27 novembre.

des Intrépides



Daniel
TOUGAS

Le rocker québécois Gaston Mandeville se produira au Foyer du Centre culturel franco-manitobain cette fin de semaine le vendredi 21 et samedi 22 novembre.

Son quatrième album "Comme un teenager", sorti au mois de mai dernier sur l'étiquette "Trafic" (la compagnie de Daniel Lavoie), comprend plusieurs titres évocateurs de l'adolescence, dont deux chansons "Un teenager en amour" et "En plein coeur de l'été", ont été aussi gravées en 45 tours.



Gaston Mandeville.

Je me demandais si ce 'rocker' des bonnes années qui se dit "guitariste jusqu'à la mort" s'était lancé dans le pop-rock à la **Corey Hart**.

"Corey Hart, c'est du "pamper-rock", lance Gaston Mandeville en souriant. Une musique pour les jeunes adolescentes. Sur "Comme un teenager", j'ai parlé un peu de mes bugs de jeunesse, mais je n'avais pas du tout l'intention d'en faire un thème global. De toute façon, je ne suis pas un symbole sexuel, j'aime mieux être bon que d'être beau!"

Le nouvel album représente, en quelque sorte, un nouveau départ pour Gaston Mandeville. "Comme un teenager" arrive après trois ans d'absence de la scène musicale. Il se retrouve maintenant sous la gérance de **Rehjan Rancourt**, l'impresario de Daniel Lavoie. Dans la mise en marché du nouveau disque, on reconnaît facilement cette "touche" Rancourt qui semble avoir réussit si bien à Daniel Lavoie et qui pourrait établir des nouvelles normes dans le marketing des disques québécois.

Essentiellement, la différence tient à l'importance accordée au marché français. Le marché du disque québécois connaît actuellement une période de langueur. L'industrie se dirige de plus en plus vers des valeurs sûres. C'est-à-dire les artistes connus, (ce que Mandeville appelle: les chanteurs qui "font partie des meubles", **Michel Rivard, Richard Séguin**, et compagnie) ou encore les musiciens qui ont un hit au palmarès. D'où l'importance grandissante de s'assurer un certain succès, voire une consécration, en Europe.

Le nouveau Mandeville a été enregistré à Toulouse et il vient d'être lancé en France il y a trois semaines. Pour ce musicien natif de l'Estrie québécoise, l'enregistrement en France était une bonne occasion d'être vu de façon objective.

"Au Québec, j'ai drôlement conservé la réputation que j'avais quand j'ai enregistré mon premier disque (à 23 ans), confie celui qui a joué presque tous les instruments sur son dernier album. Une réputation de jeune bum, un peu *cocky* sur les bords. C'était bien de travailler avec un réalisateur qui n'avait pas d'idées préconçues sur ma musique."

Il est assez étonnant d'apprendre que Gaston Mandeville ne s'est jamais produit sur une scène française. Mais les Français auront bientôt la chance de le voir à l'émission "**Champs-Elysées**" animée par Michel Drucker (l'une des émissions télévisées "variétés" les plus écoutées en France) à la fin de janvier 1987.

◆

Et, en parlant de l'émission «Champs-Elysées»: ce dimanche soir 23 novembre à 18h30, aux **Beaux Dimanches**, les invités de Michel Drucker seront Véronique Béliveau, Céline Dion, Gilles Vigneault, Nana Mouskouri et les chanteurs Renaud, Francis Cabrel, Serge Lama et Guy Béart. (*À l'antenne de Radio-Canada*).

◆

Le 24e Festival de poésie et d'art dramatique de la Montagne aura lieu cette année à Saint-Claude.

Cette année, 149 élèves de toutes les écoles de la région de la Montagne y participeront. Sept pièces de théâtre sont également au programme.

Le Festival comporte, entre autres, un concours de poésie "bilingue" où des élèves francophones réciteront des poèmes en anglais et des participants anglophones déclameront des poèmes en français.

A-t-on peut-être trouvé la solution au problème de l'unité canadienne?

◆

En partant: Le compositeur-pianiste Gérard Jean et le monologuiste-personne d'action 1986, Vincent Dureault, se réunissent sur la scène du Centre culturel de Ste-Anne dans un spectacle de musique et d'humour le vendredi 28 et le samedi 29 novembre.

Aussi, CKSB enregistera un **concert de musique de chambre** en l'église Précieux-Sang, le mercredi 26 novembre, à 20h. Le public est invité. Le concert sera diffusé dans le cadre de la série les Grands Concerts le dimanche 28 décembre à 20h, au réseau de Radio-Canada.

Et le concert du compositeur manitobain **Rémi Bouchard**, qui sera enregistré par la télévision de Radio-Canada pour l'émission «À guichets fermés», aura lieu le dimanche 23, à 20h, à la salle Pauline-Boutal du CCFM.

Le nouveau départ de Pierrette Laroche

Pierrette Laroche a fait beaucoup de chemin au Québec depuis son départ du Manitoba en 1982. La chanteuse-claviériste a passé les derniers deux ans et demi en tournée avec le groupe «Night Work» dans les bars et clubs.

Les courtes vacances qu'elles vient de terminer à Saint-Boniface marque un point tournant dans sa carrière musicale.

D'abord, la formation «Night Work» n'est plus. Ce groupe, composé de cinq musiciens montréalais et de Pierrette Laroche avait apporté le son du Top 40 anglophone (*à la Tears For Fears, Simple Minds et Eurythmics*) à une cinquantaine de bars du circuit québécois.

«Ça m'a pris six mois à m'y faire, se rappelle la force motrice derrière l'ancien groupe manitobain «La Roche». Les tournées dans les bars sont très dures. Ça prend de la force et de l'endurance. Tu joues cinq ou six soirs par semaine, trois sets par soir. Le dimanche soir vers trois heures et demie du matin, tu démontes ton équipement et tout est à recommencer le lundi soir dans une différente ville.»



Pierrette Laroche. Assez de Night Work.

«C'est une vie qui est l'antithèse même de mon caractère. Pour sortir de l'ambiance du bar, je montais souvent dans la loge entre les sets et je m'installais avec un livre de lecture. Les autres musiciens du groupe ont fini par accepter le fait que je devais retrouver le calme entre les spectacles».

Les différences d'opinions sur l'écriture de chansons originales ont finalement entraîné la dissolution du groupe le mois dernier. «Je me sentais retenue au niveau de la composition. On a essayé de composer en groupe, mais ça n'a pas marché. On avait des styles et des modes de création très différents. Lorsqu'on compose, les émotions sont à fleur de peau, et le désaccord faisait que, souvent, l'inspiration était tuée dans l'oeuf.»

Dans les mois à venir, Pierrette Laroche oeuvrera seule. L'expérience avec Night Work a ouvert, pour elle, une grande fenêtre sur l'industrie de la musique. Les longues tournées lui ont permis de renforcer et d'agrandir sa portée vocale.

«J'ai l'impression à certains niveaux de repartir à zéro. Mais je suis très optimiste. J'ai conservé des bons contacts du temps de Night Work. En rentrant à Montréal, je veux faire des enregistrements sur quatre pistes à la maison pour ensuite voir ce que ça peut donner sur huit pistes en studio».

La compositrice-interprète envisage sa musique avec l'attitude saine et décidée du «projet de vie». «Il y a tellement de gens dans l'industrie qui ne cherche qu'à te brimer. Moi, je veux travailler «clean». La réussite, mais pas à tout prix. Lorsqu'on chemine de cette façon dans l'industrie de la musique, ça prend plus de temps."

Les quarts de sofa tirent les leçons

Semaine après semaine, ils ont analysé, pleuré, commenté, ri, espéré, cru, supputé, exigé. Ils, ce sont bien sûr les quarts de sofa. Fidèles au poste, une bunch d'entre eux tirent les leçons de la saison 86.

Michel Boucher. On peut avoir seulement tant de blessés dans une saison! Ceci dit, ça prend quand même des gros changements côté ligne offensive et ligne défensive. Il manque un leader aussi, celui qui réussit le gros jeu au bon moment. Blâmer l'entraîneur? Non, il est au-dessus de tout soupçon. Après tout, ça a jamais été un problème dans le passé, la discipline. C'est la première année que ça se produit.

Le 5e Quart

Gérald Labossière. Huff n'est pas un Tommy Clements. Il a joué mieux qu'on s'y attendait. Mais il a le don de la dernière interception. Il me semble qu'il y a eu des problèmes dans la préparation mentale des joueurs. Cal, depuis sa maladie... Ou peut-être les assistants sont moins forts? Enfin, j'ai des réserves à critiquer Cal! L'an prochain? Il faut absolument trouver quelqu'un capable de faire une verge. Et un jeune quart, parce que je serais surpris si Tom revenait. Mais il reste qu'il y a quelque chose qui manque. On ne sait pas trop quoi, mais...

Raymond Laflèche. On a la meilleure direction, la meilleure gérance. Parce que malgré toutes les blessures, on est resté compétitif, on n'était qu'à une verge de la finale de l'Ouest. Bon, maintenant, on sait que quand on a besoin d'une verge, on demande au quart de garder le ballon. L'avenir? J'ai peur que Clements ne revienne pas, et j'ai peur que Kehoe revienne! Il peut pas bloquer, il peut pas courir. Avec lui et Cantner, on a les pires Canadiens!!

Daniel Beaudette. Il a manqué une espèce d'esprit d'aller plus loin. J'avais plus confiance dans Clements pour créer cet esprit. Il manquait un leader, un Aaron Brown, pour donner le ton. Je ne pense pas que les Bombers étaient convaincus eux-mêmes. On n'attend pas le 4e quart pour faire quelque chose. Mais on est certainement une bonne équipe. Il s'agit juste de retrouver le très fort vouloir de gagner que l'équipe avait voilà deux ans.

Alain Boucher. Il faut que les Bombers jouent de façon disciplinée. Ça prend Willard Reaves, une ligne défensive. On n'a pas de choix, faut jouer avec Clements. Mais je garderais Huffer. L'affaire, c'est que je ne suis pas certain que Cal sera là pour faire tous les changements nécessaires.

Tant d'erreurs et si proche!!!

Paul Saurette. La leçon? S'assurer que personne ne se fasse mal pendant la saison! Il y a eu tellement de changements que ça a dû être pas mal difficile, mais Cal a fait une bonne job. Maintenant, il faut chercher une nouvelle ligne offensive et une nouvelle ligne défensive. Je pense que Clements va revenir, mais il va falloir commencer à entraîner le jeune.

Charles Laflèche. Sean Kehoe n'a rien à faire là!!! Rien!!!! À part ça, les blessures ont fait mal. Reaves, Clements... Et puis ça prend une ligne défensive. Ça prend aussi un leader. Depuis Aaron Brown, on dirait qu'il n'y a jamais eu de leader. Alors est-ce qu'il manque un leader sur le champ? Ou c'est les entraîneurs? Cal me parait intouchable... J'ai aussi mon préjugé contre Huffer. Tommy Clements a les choses plus sous contrôle. Enfin!!! Je me dis: tant d'erreurs, et si proche!!! Il doit bien y a voir quelque chose!

Robert Jeanson. Quoi retenir? Deux choses: faut faire quelque chose avec la ligne défensive et trouver un quart jeune. À part ça, c'est une bonne équipe. Je suis pas trop découragé. Il y a pas besoin de trop changer d'affaires pour la prochaine saison. Si seulement on peut trouver quel est le quelque chose qui manque à l'équipe. Un Aaron Brown, peut-être? Si Pete Catan revient, ça devrait réveiller une couple de monde.

Marc Boucher. Il y a seulement une leçon à retenir. Ça prend des changements, c'est pas compliqué! À commencer par une ligne défensive. On n'en a pas, je l'avais déjà dit au début de la saison. On est chanceux d'avoir eu Huffer, il a fait du bon travail, mais il faut commencer à regarder à la jeunesse. On a fait ce qu'on a pu avec ce qu'on avait.

Bernard BOCQUEL

C'est pas toujours un cadeau pour les entraîneurs-joueurs

La première semaine

Jeudi 13

Landmark 12, Mitchell 4
Ste-Anne 4, Lorette 6

Vendredi 14

St-Pierre 5, St-Malo 4
I-d-Chênes 7, La Broquerie 3

Samedi 15

Mitchell 2, Grunthal 7

Dimanche 16

Landmark 4, Ste-Anne 3
Steinbach 2, Ile-des-Chênes 6
Lorette 5, St-Pierre 6

Mardi 18

Landmark 7, Lorette 2
Steinbach 3, Ste-Anne 4
Ile-des-Chênes 4, Grunthal 2

«C'est dur de trouver un bon entraîneur, un entraîneur avec de l'autorité!», lance Henri Bérard, le gérant des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys.

Pourtant, contrairement aux autres équipes de la Ligue Hanover-Taché, les Canadiens n'ont pas de problèmes dans ce domaine. **Tony Green** sera derrière le banc pour une quatrième saison.

Par contre, Ile-des-Chênes, La Broquerie, Lorette, Sainte-Anne et Saint-Malo ont dû se trouver un nouvel entraîneur pour l'année 1986-87.

«Dans la Ligue Hanover-Taché, il y a tellement de personnes qui prennent leur retraite très jeune que tous ces changements d'entraîneurs ne me surprennent pas,» affirme **Jacques St-Vincent**, le nouveau gérant des As de Sainte-Anne.

HANOVER-TACHÉ

Les équipes concernées ont trouvé une solution différente à leur problème. Lorette, qui pouvait se vanter d'avoir l'entraîneur de l'année 85-86 en la personne de **Jos Parent**, a trouvé **Fern Lansard**, un ancien entraîneur des As de Sainte-Anne, pour diriger son équipe.

À Sainte-Anne, c'est **Rick Lévêque** qui sera derrière le banc des As. Il était, jusqu'à l'an dernier, le gardien de but de l'équipe championne 85-86. «Ça a été un des joueurs les plus dévoués, évalue Jacques St-Vincent. Il va exiger des joueurs le même effort que lui mettait lorsqu'il était joueur.»

À La Broquerie et Saint-Malo, les équipes seront entre les mains de deux entraîneurs.



Gilbert Dubé. Enseigner

Arthur Coulombe s'occupera, en plus d'être joueur, de l'entraînement des autres joueurs. **Marcel Bellemare** sera derrière le banc durant le déroulement des matchs.

À La Broquerie, **Gilbert Dubé**, joueur-entraîneur et **Yves Lafrenière** devront diriger les Habs. «Il n'y avait vraiment personne qui voulait, ou qui pouvait être entraîneur», répond le meilleur compteur de la Hanover-Taché en 1985-86 lorsqu'on lui demande pourquoi il a accepté d'être entraîneur.

«Je l'ai pris avec la condition que si c'était un joueur qui devait être entraîneur, je le ferais. Mais qu'ils n'abandonnent pas qu'ils continuent à essayer de trouver un entraîneur qui n'est pas joueur.

Pas facile

Gilbert Dubé ne voit aucun problème aux changements des entraîneurs à travers la ligue. «En fait d'entraîneurs, c'est pour le bien de la Ligue.»

Mais il s'inquiète un peu de sa propre position de joueur-entraîneur. «Essayer d'enseigner aux jeunes en même temps qu'on essaye de jouer de son mieux, ça ne sera pas toujours facile».

Aussi, il devra consacrer plus de temps au hockey cette année. «En fait de temps, c'est ce qui se passe dans la tête qui va être plus exigeant. Les quelques heures où, comme entraîneur, tu évalues le déroulement du jeu après chaque partie. C'est ça qui va prendre plus de temps.»

Lucien CHAPUT

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-VITAL
est à la recherche d'un(e)

ENSEIGNANT(E)
à mi-temps

pour la 8e année à l'école Lavallée à partir du 5 janvier jusqu'au 30 juin 1986.

Sujets à enseigner: français 8e, anglais 8e, et autres sujets à être déterminés par le directeur.

Veuillez envoyer, aussi rapidement que possible, votre demande d'emploi à:

René Deleurme
Adjoint au directeur général
300, chemin Ste-Marie
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3
Tél.: 257-7827, poste 207

SUPPLÉANT(E)S

La Division scolaire de la Rivière-Seine recherche des suppléant(e)s pour l'école Noël-Ritchot (programme français M-9) et l'école St-Norbert Immersion (programme d'immersion M-9).

Les candidat(e)s qui détiennent un brevet d'enseignement auront la préférence.

On vous demande de contacter par téléphone Mme Yvonne Zawislak aux numéros suivants: 284-7842 ou 422-8807.

LA RADIO-COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC.
est à la recherche d'un(e)

coordinateur(trice)

DESCRIPTION DE TÂCHES:
- préparation des ordres du jour, documents d'appui, rapports, etc... pour le Conseil d'administration;
- coordination du projet «Radio communautaire» et de ses sous-comités;
- recherche et planification;
- identification des ressources financières disponibles;
- consultation auprès de la communauté et identification de ses besoins;
- relations publiques avec la communauté et les organismes franco-manitobains.

QUALIFICATION REQUISES:
- une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- une bonne connaissance des langues française et anglaise, parlées et écrites;
- une connaissance des médias électroniques:
- une connaissance des relations publiques et/ou marketing;
- esprit d'initiative et créativité.

ENTRÉE EN FONCTION: janvier 1987

SALAIRE: à négocier

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent, avant le **15 décembre 1986** à:

Charles Gagné
Président
Radio communautaire
C.P. 96
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

DAUPHIN-OCHRE SCHOOL AREA NO 1
est à la recherche d'un(e)

enseignant(e)

pour un poste en immersion française de 3e année.

Entrée en fonction: le 5 janvier 1987.

Pour de plus amples renseignements, contactez

Monsieur David Langmuir, directeur
École Macneill
312, rue Sandy
Dauphin (Manitoba) R2N 0K9
Tél.: 638-3942

Salaire: selon la convention collective.

S'il vous plait faites parvenir votre curriculum vitae, incluant 3 références professionnelles, à:



G.F. Dougall
Surintendant des écoles
Dauphin-Ochre School Area no. 1
505, rue Main sud
Dauphin (Manitoba) R7N 1L3

Les candidatures seront acceptées jusqu'au **28 novembre 1986.**

PROFESSEUR(S)

La Division scolaire de la Rivière-Seine recherche un professeur à plein temps ou 2 professeurs à demi-temps pour la classe de maternelle anglaise et d'immersion à l'école Ile-des-Chênes à partir du 1er décembre 1986 jusqu'au 1er février 1987.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur demande le ou avant **le 26 novembre 1986**, à:



M. Wendell Sparkes
Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Seine nº 14
C.P. 160
Ste-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

ANALYSTE DE SOUTIEN DE SYSTÈMES VAX/FPS

L'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell est situé à Pinawa au Manitoba. C'est un centre de recherches multidisciplinaires qui effectue une grande variété de travaux scientifiques et techniques. Il emploie à peu près 990 personnes et se trouve à environ 105 km au nord-ouest de Winnipeg. Pinawa, où habite une grande partie du personnel, est une ville moderne bâtie en bordure de la Rivière Winnipeg, à proximité du parc provincial de Whiteshell, villégiature, et à environ 15 km du centre de recherches.

Nous offrons une carrière à une personne pouvant assurer la programmation de systèmes et le soutien technique connexe d'un ordinateur VAX 8650 relié à un processeur vectoriel FPS-364/MAX. Ce système fait partie d'une installation de calcul à réseau desservant 400 utilisateurs et comporte une grappe de terminaux d'ordinateur VAX à 4 processeurs, 3 ordinateurs microVAX-II et diverses unités d'entrée-sortie, périphériques et de communication.

Cette personne devra avoir une maîtrise ou un baccalauréat ès sciences avec spécialisation en informatique, ingénierie ou science ainsi qu'une grande expérience en programmation de systèmes VAX/VMS. La connaissance du langage FORTRAN ou d'autres langages de programmation est nécessaire ainsi que la connaissance de la gestion de grappes de terminaux d'ordinateurs, de l'analyse de performances, de l'infographie, des bases de données et du matériel de bureautique. L'expérience en systèmes FPS et en milieu de centre de calcul orienté clients est très souhaitable. Ce poste demande la pratique de la bonne communication et des aptitudes à la communication avec d'autres personnes.

Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. L'EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux et une indemnité de déménagement.

Les personnes des deux sexes que ce poste intéresse et qui ont les qualités requises sont priées de se mettre en rapport par écrit avec **le superviseur du personnel de l'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell, l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, Pinawa, Manitoba, R0E 1L0 tout en joignant un Curriculum Vitae détaillé.**

L'EACL pratique la politique de l'égalité d'accès à l'emploi.



Atomic Energy of Canada Limited Research Company — L'Énergie Atomique du Canada, Limitée Société de Recherche

Des événements à signaler?
UTILISEZ LE CALENDRIER

COMMIS-DACTYLO TEMPORAIRE

L'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell à Pinawa

au Manitoba offre un poste disponible de commis-dactylo temporaire. Les fonctions consistent à assurer des services de soutien dans le travail de bureau de la secrétaire du directeur général, de la secrétaire de la division d'Administration, de la secrétaire de la division des Services techniques et du bureau du contrôleur des comptes, suivant le besoin.

Le (la) candidat(e) devra avoir une éducation de 11e année ou l'équivalent. La connaissance générale des méthodes de travail de bureau et quelque aptitude à dactylographier sont souhaitables. Le(la) candidat(e) choisi(e) doit être disposé(e) et avoir l'aptitude à apprendre et exécuter une grande variété de tâches.

Le salaire de départ sera proportionnel aux compétences et à l'expérience.

Les personnes des deux sexes que ces postes intéressent et qui ont les qualités requises sont priées de se mettre en rapport par écrit avec le superviseur du personnel de l'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell, l'Énergie atomique du Canada, Limitée, Pinawa (Manitoba), ROE 1LO.

L'EAL pratique la politique de l'égalité à l'emploi.

AGENT DES RELATIONS PUBLIQUES RESPONSABLE DES CONTACTS AVEC LES MÉDIAS

L'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell est situé à Pinawa au Manitoba. C'est un centre de recherches multidisciplinaires qui effectue une grande variété de travaux scientifiques et techniques. Il emploie à peu près 990 personnes et se trouve à environ 105 km au nord-ouest de Winnipeg. Pinawa, où habite une grande partie du personnel, est une ville moderne bâtie en bordure de la Rivière Winnipeg, à proximité du parc provincial de Whiteshell, villégiature, et à environ 15 km du centre de recherches.

Nous offrons une carrière à un agent des relations publiques responsable des contacts avec les médias. Il exercera sa fonction au sein de notre service de Relations publiques. Les tâches comporteront: l'établissement et le maintien de relations professionnelles efficaces avec les médias de la région et de l'ouest du Canada; la rédaction de communiqués de presse; l'organisation de reportages, par les médias, d'évènements et activités ayant lieu à l'ERNW; la préparation de scripts (textes), l'organisation d'interviews sur les activités de l'ERNW et la supervision de textes de présentation audiovisuelle; la collaboration étroite avec les autres membres de l'équipe des relations publiques et des autres agents de l'EACL responsables des contacts avec les médias; d'autres tâches selon la nécessité.

On donnera la préférence à une personne ayant un baccalauréat ès sciences avec spécialisation en journalisme ainsi que plusieurs années d'expérience afférente ou d'expérience en travail équivalent. La personne choisie devra avoir au moins 5 à 10 ans d'expérience en journalisme, de préférence de l'expérience pratique dans plus d'une branche de ce domaine (télévision, radio, journaux/revues) ainsi qu'une solide connaissance pratique des besoins techniques et fonctionnels de tous les médias. En outre, elle devra avoir de bonnes aptitudes à la rédaction et révision.

Il serait souhaitable de parler et d'écrire couramment les deux langues officielles. Il est possible qu'il faille beaucoup voyager.

Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. L'EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux et une indemnité de déménagement.

Les personnes des deux sexes que ces postes intéressent et qui ont les qualités requises sont priées de se mettre en rapport par écrit avec **le superviseur du personnel de l'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell, l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, Pinawa, Manitoba, R0E 1L0 tout en joignant un Curriculum Vitae détaillé.**

L'EACL pratique la politique de l'égalité d'accès à l'emploi.



Atomic Energy of Canada Limited Research Company — L'Énergie Atomique du Canada, Limitée Société de Recherche



À VENDRE

◀ **À Saint-Boniface: Jolie maison, 3 chambres à coucher, salle à manger, «sun room», grand lot, garage, près des écoles, autobus, etc. Appelez Lucien au 237-0227 — Century 21, Goldeye Realty Limited.**

■ Seulement 30 minutes de la ville: 13 acres, joli bungalow, lot de rivière, étable, garage double. Idéal pour les amateurs de chevaux; près des écoles françaises. Appelez Lucien au 237-0227.

C'est pas vrai! Les pingouins ont un coeur

Qui l'aurait cru? Novembre tire à sa fin et les Jets font la lutte aux Penguins de Pittsburgh, entre autres, pour la première place dans le circuit! La parité, d'année en année, devient une réalité.

Il y a à peine quelques années, dans l'ère pré-Mario, plusieurs riaient des Penguins de Pittsburgh. C'était une formation sans direction. Les meilleurs joueurs étaient méconnus dans les autres villes pour la simple raison qu'ils ne gagnaient pas.

Quelques années et un Mario plus tard, ce sont les Penguins qui rient. **Warren Young** s'est décroché un gros contrat à Detroit après avoir joué avec les Penguins. Il est de retour à Pittsburgh. Grâce à Mario, il est devenu le pire marqueur de 40 buts dans l'histoire de la Ligue Nationale.

D'autres connaissent des regains de vie depuis que Mario Lemieux a rejoint l'alignement. **Terry Ruskowski** et **Ron Duguay** continuent de produire. De fait, Ruskowski connait peut-être la meilleure saison de sa carrière.

Et, ne vous le faites pas dire deux fois, c'est grâce à Mario «Le Meilleur». Enfin quelqu'un pour lancer un défi à Wayne «Le-trophée-Art-Ross-m'appartient» Gretzky.

Vous trouverez des sceptiques. Le commentateur **Don Cherry**, entre autres. Cherry est une des personnalités les plus rafraîchissantes au hockey. Mais sur ce point, je dois le contrer.

À l'oeil nu, il pourrait vous sembler que Lemieux n'est pas



André BRIN

VOL 86-87

des plus motivés. Un exemple: la plupart des joueurs, en embarquant sur la glace, sautent par dessus la clôture et partent à grande vitesse. Question d'impressionner l'entraîneur. Mario, lui prend la porte et reste debout à rien faire pour quelques instants. Question d'évaluer ce qui se passe.

Précis

Vous avez entendu l'expression «patiner pour arriver nul part». Eh bien, c'est le contraire pour Lemieux. La rondelle le retrouve toujours. Il n'y a personne qui comprend mieux le jeu que le jeune centre.

Ensuite, il possède un excellent tir. Précis, surtout. **Daniel Berthiaume** des Jets a eu la chance de jouer contre Lemieux cet été au Québec. D'après lui, les tirs de Lemieux, ils se voient. Le problème, c'est que ça ne s'arrête pas.

Avec sa grande portée, son incroyable sens du hockey et, de plus, un physique imposant, Mario Lemieux a sorti les Penguins du sous-sol pour les emmener, pour le moment, à l'étage le plus élevé de la Ligue. Le talent ne se limite pas à Lemieux, mais les Penguins dépendent encore plus de Lemieux que les **Oilers d'Edmonton** dépendent de Gretzky.

On dit souvent que Lemieux n'a pas de coeur, mais il ne faudrait pas, quand même, l'oublier pour la Hart. (*Trophée au joueur le plus utile à son équipe*).

◆

5 sur 5: Jim Kyte *commence à gagner son argent. Il est devenu un défenseur très capable dans sa zone et, depuis quelques parties, il est un outil en attaque. C'est toute une transformation pour le grand défenseur. Compte tenu qu'il avait de la misère à trouver la clôture avec son tir l'an dernier.*

Tiger Williams *est allé trop loin. Son attaque, d'il y a une semaine, sur le pilier défensif des Jets,* **Randy Carlyle**, *n'ira pas sans revanche. Les Jets auront le feu dans les yeux quand Williams sera de retour. Ça risque de ne pas être joli.*

Après une rencontre à domicile, vous ne trouverez pas **Gilles Hamel** *dans le vestiaire des Jets. Plutôt, vous le trouverez dans la chambre de musculation à se conditionner. Les Jets se sont décrochés une merveilleuse attitude avec Hamel.*

Avec **Terry O'Reilly** *derrière le banc, les Bruins devraient redevenir l'équipe motivée des années passées. Je pense que O'Reilly sera un excellent instructeur. Souvent, ce sont les joueurs qui se surpassent toujours qui deviennent de bons entraîneurs. Avec du talent limité,* **«Taz»** *a été une vedette dans la Ligue. Le travail est son point fort.*

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISION

Décision 86-1080. **Moffat Communications Limited,** au nom de Relay Communications Ltd., Winnipeg (Manitoba). Approuvé — Autorisation du transfert de 2 000 actions ordinaires avec droit de vote (50%) de la Relay Communications Ltd., de la Western Manitoba Broadcasters Limited à la Moffat Communications Limited.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313: Halifax (902) 426-7997: Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

National Defence / Défense nationale

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à vis contraire, il y aura des exercises de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridine origine, dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef de Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

APPEL D'OFFRES

Travaux publics Canada / Public Works Canada

En sa qualité d'agent de la Société canadienne des Postes, Travaux publics Canada recevra des soumissions cachetées portant sur le projet ou les servicers énumérés ci-dessous, et adressées au Chef, Finance et Administration, Travaux publics Canada, Bureasu 220, 4e avenue S.-E., Calgary (Alberta) T2G 4X3, téléphone (403) 292-5637, jusqu'à 14h (HNR) à la date indiqueé. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 608287
Calgary (Alberta)
Centre de traitement du courrier
1100, 49e avenue N.-E.
Contrat de nettoyage

Date limite: le 10 décembre 1986

Dépôt: 50,00$

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: Bureau 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta); Bureau 632, Immeuble Harry Hays, Calgary (Alberta); 1166, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); 201, Édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1100, Immeuble Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan).

Remarque: une visite des lieux, préalable à la présentation des soumissions, se tiendra au 1100, 49e avenue, N.-E., Calgary (Alberta) le 1er décembre 1986 à 10h (HNM). La visite est **obligatoire** pour les entrepreneurs désirant que leur soumission soit prise en considération.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

D. Byers
Agent immobilier
Téléphone: (403) 292-5644

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue DENISE ADÉLINE BEAUDETTE, du village de St-Jean-Baptiste, au Manitoba, épouse de Lucien Noël Beaudette, du même endroit, fermier.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 31 décembre 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour du mois de novembre 1986.

MARCOUX BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

Le chauffage au bois: sécurité et efficacité

Chaque année, des milliers de Canadiens installent des poêles à bois dans leur maison ou dans leur chalet, et apprennent rapidement que pour chauffer au bois il ne suffit pas tout simplement d'alimenter un feu ronflant. Ceux qui s'y prennent de la bonne façon constatent cependant que ce mode de chauffage peut être efficace, confortable et économique.

Pour chauffer au bois en toute sécurité, trois règles de base doivent être respectées:

- Acheter un appareil bien conçu homologué et de dimensions appropriées;
- Installer l'appareil et la cheminée convenablement;
- Brûler du bois sec donnant un feu vif.

La combustion du bois n'est presque jamais complète. Elle produit des gaz non brûlés ou partiellement brûlés qui sont expulsés par le tuyau et la cheminée. Comme ces gaz et ces goudrons non brûlés peuvent contenir jusqu'à la moitié de la teneur du bois en énergie, la combustion incomplète est inefficace et constitue un gaspillage de bois de chauffage. Par ailleurs, elle cause une accumulation de créosote dans le tuyau et la cheminée.

La créosote peut s'accumuler au point de finir par avoir les mêmes caractéristiques qu'une couche de goudron. Elle risque de s'enflammer et de provoquer un feu de cheminée quand le feu atteint une température élevée. La cheminée peut alors s'endommager et le feu peut se communiquer au reste de la maison en s'échappant par une fissure.

Pour réduire l'accumulation de créosote, le bois que l'on chauffe doit être bien sec et le poêle doit avoir les dimensions requises pour l'espace à chauffer.

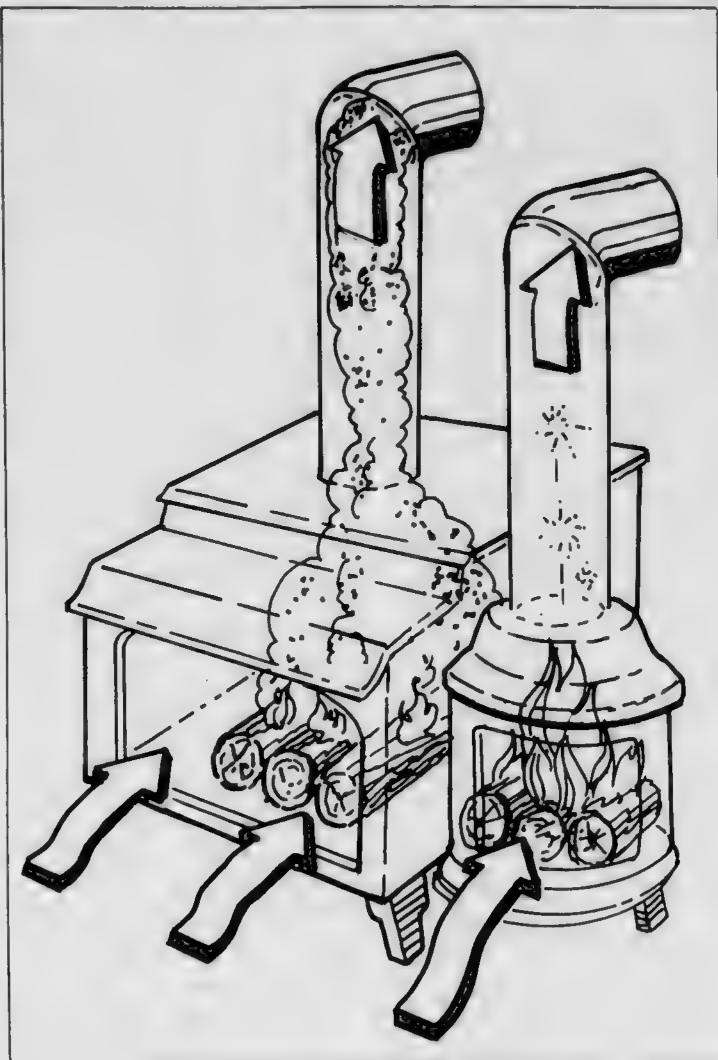
Un poêle trop gros produira trop de chaleur, et le propriétaire sera porté à laisser la prise d'air fermée, laissant ainsi le feu couver et produire de grandes quantités de créosote. Un poêle plus petit sera presque toujours plus propre (les feux y étant plus chauds) et, sauf lorsqu'il fait très froid, produira la quantité de chaleur convenant à la maison.

Il est préférable de faire plusieurs petits feux très vifs plutôt que de laisser le feu brûler lentement en gardant la prise d'air fermée. Il convient de recharger le poêle lorsqu'il reste encore une couche de charbons ardents, et d'utiliser des petits morceaux de bois fendus de préférence à de grosses bûches. Il est également préférable de faire un feu vif pour les 20 à 30 minutes qui suivent le rechargement.

Les nouveaux poêles catalytiques sont munis d'un dispositif qui facilite la combustion des produits partiellement brûlés des feux de bois, réduisant ainsi les risques d'accumulation de créosote.

Lorsqu'on allume un poêle catalytique, il faut faire un feu vif pour assurer le «démarrage» du catalyseur. On referme ensuite la prise d'air jusqu'à ce qu'on obtienne un chauffage adéquat.

S'ils connaissent suffisamment bien vos besoins de chauffage et ont été informés de l'endroit où vous prévoyez installer votre poêle, les détaillants compétents peuvent vous recommander la dimension et le type de poêle qui répondra à vos besoins.



Même si la créosote constitue un grand danger, le monoxyde de carbone, un gaz inodore, incolore et insipide, est le produit le plus dangereux résultant de la combustion incomplète du bois.

Dans certaines conditions (par exemple, par une nuit calme, lorsque le poêle brûle très lentement, surtout lorsque la cheminée est partiellement bloquée par la créosote), votre maison peut devenir une meilleure cheminée que la cheminée elle-même, et le monoxyde de carbone peut envahir silencieusement les lieux. Le risque est encore plus grand si le poêle est situé au sous-sol et si la cheminée passe à l'extérieur de la maison.

Pour assurer un bon tirage, évitez la combustion trop lente et assurez-vous que les tuyaux et la cheminée soient propres. Les cheminées qui passent à l'intérieur de la maison donnent un meilleur tirage et leurs parois sont plus chaudes, ce qui réduit les risques d'accumulation de créosote. Un thermomètre de cheminée vous permettra de vérifier si la température est suffisante pour empêcher l'accumulation de créosote.

Lorsque vous achetez ou installez un appareil de chauffage au bois, rappelez-vous les règles suivantes:

- L'appareil devrait être homologué par l'Association canadienne de normalisation (ACNOR), les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC), les Services professionnels Warnock Hersey Ltd. (WH), ou par un autre laboratoire reconnu;
- Assurez-vous, lors de l'installation, que les matériaux combustibles entourant le poêle ne risquent pas de s'enflammer parce qu'ils sont trop rapprochés ou en contact trop direct avec la source de chaleur (consultez pour cela le manuel du propriétaire ou la norme B-365 de l'ACNOR);
- Reliez le poêle à la cheminée au moyen d'un tuyau ou d'un raccord dont le diamètre correspond le plus possible au diamètre de la virole-embase du poêle. Si nécessaire, installez une chemise dans la cheminée existante. Les cheminées à double paroi sont préférables aux cheminées à une seule paroi pour maintenir les gaz d'échappement à une température élevée et diminuer les risques d'accumulation de créosote;
- Lorsque c'est possible, installez la cheminée à l'intérieur de la maison;
- Faites inspecter régulièrement votre cheminée et faites-la nettoyer si nécessaire.

L'économie de l'énergie, pierre angulaire de la maison R-2000

À l'automne de 1981, il n'y avait que 30 maisons R-2000 à haut rendement énergétique au Canada. Aujourd'hui, il y en a plus de 1 500: le Programme de la maison R-2000 progresse à grands pas.

Mis sur pied il y a cinq ans, dans le cadre d'une entreprise de collaboration de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations et d'Énergie, Mines et Ressources Canada, ce programme a amené la construction rapide de maisons de haute qualité qui répondent à des normes de rendement énergétique et de confort très rigoureuses.

Les maisons construites selon les normes rigoureuses du Programme de la maison R-2000 (qui dépassent de beaucoup celles qu'imposent les codes provinciaux les plus stricts) permettent à leurs propriétaires de diminuer considérablement leurs frais de chauffage: jusqu'à 70 % par rapport à ceux d'une habitation traditionnelle. Et ces maisons offrent un milieu «ultratranquille» et virtuellement exempt de courants d'air et de poussière.

Hermétique et enveloppée d'un pare-air-vapeur continu qui élimine les pertes de chaleur, la maison R-2000 a des murs, des plafonds et des portes extérieures deux fois mieux isolés qu'une habitation ordinaire. Son système de ventilation mécanique assure la qualité de l'air et maintient l'humidité relative à un niveau confortable. Des fenêtres à double ou triple vitrage aident à garder les pertes de chaleur au minimum. La plupart des maisons R-2000 sont également équipées d'un ventilateur-récupérateur de chaleur, qui permet de recouvrer jusqu'à 75 % de la chaleur évacuée en même temps que l'air vicié et de l'employer pour réchauffer l'air frais admis dans la maison.

La buanderie

De fait, un programme de vérification complète, mené par EMR dans 300 maisons R-2000 et 84 maisons ordinaires construites en même temps, a démontré que la qualité de l'air est bien supérieure dans les maisons R-2000: les renouvellements d'air y sont plus fréquents et il y a moins de pollution dans la cuisine, les salles de bains, la buanderie et les aires de travail.

La maison R-2000 doit respecter des critères précis quant au chauffage des locaux, critères qui dépendent de ses dimensions et de sa situation géographique. Elle doit pouvoir absorber la chaleur solaire admise par les fenêtres du côté sud et ses murs extérieurs doivent être isolés à un minimum de RSI 3,5.

La technologie de la maison R-2000 convient pratiquement à tous les types d'architecture. En outre, bien que ses frais de construction soient de 5 à 10 % plus élevés que ceux d'une maison ordinaire, cette différence est vite compensée par la diminution des frais d'exploitation et d'entretien qui s'ensuit.

De fait, les établissements financiers canadiens tiennent souvent compte des économies d'énergie prévues et accordent aux acheteurs de ces maisons un prêt hypothécaire à ratio dette-revenu plus élevé. Ils sont disposés à accorder à l'acheteur d'une maison R-2000 un prêt représentant jusqu'à 32 % de son revenu mensuel brut, alors qu'ils ne dépassent pas les 30 % dans le cas d'une maison ordinaire.

Les normes R-2000 sont le produit de recherches intensives, menées avec l'appui du gouvernement, sur la déperdition de chaleur et les techniques de construction favorisant l'économie de l'énergie. Aujourd'hui, le Programme de la maison R-2000 fournit aux constructeurs canadiens des renseignements détaillés sur le design et les techniques de construction, la commercialisation et la gestion des entreprises de construction.

La page de Bicolo



Bonjour!

Que penses-tu de toute cette belle neige tombée sur le Manitoba?

Habille-toi chaudement et viens faire du ski avec moi!

Bicolo



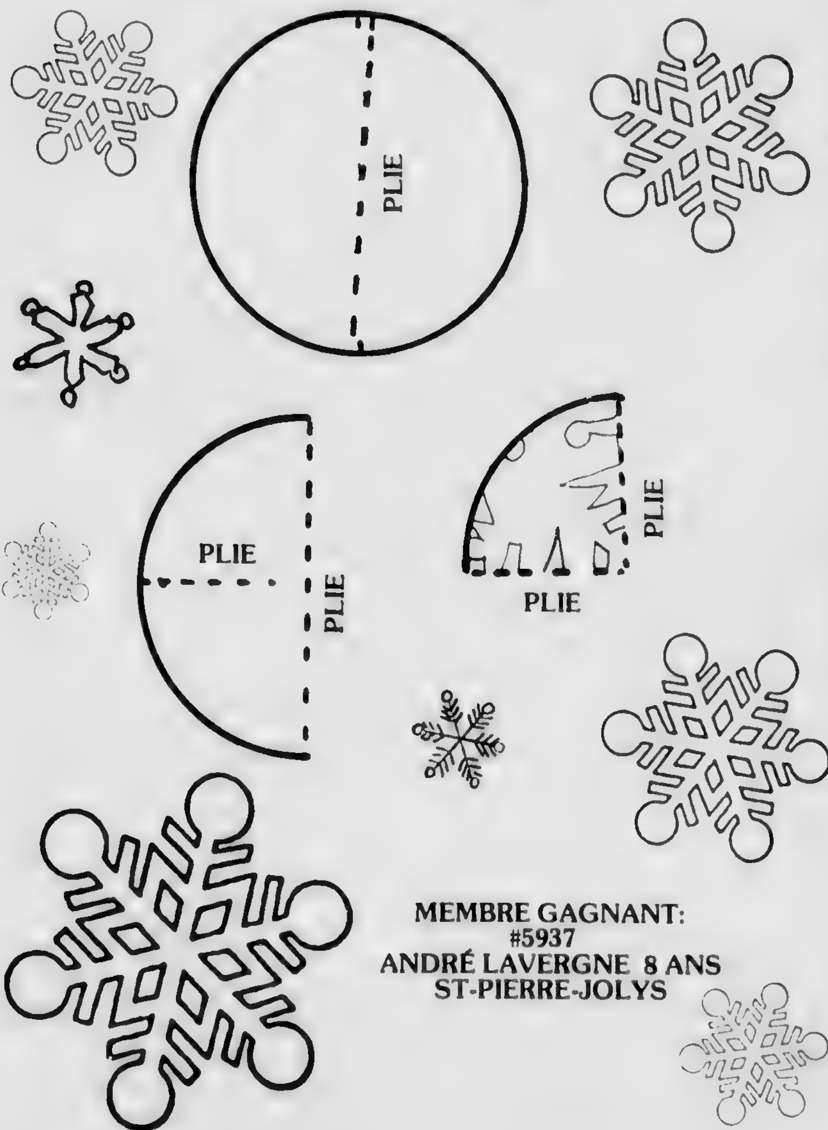
Dessine ou fabrique une belle couronne de Noël, en papier, tissu, ou autre à ton goût. Tu la fais très jolie et tu l'envoies le plus vite possible à: Bicolo C.P. 262 St-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0 N'oublie pas ton:	Nom: ______________________ Adresse: ______________________ ______________________ ______________________ Âge: ________ No. de membre ________ Tu pourras gagner de beaux prix! Le concours se termine le 10 décembre. Si tu n'es pas membre, remplis le coupon sur la page et envoie-le avec ton dessin.

ATTENTION!

Si tu veux participer au concours, fais-le tout de suite afin de ne pas être en retard... La poste est souvent lente. Au dernier concours j'ai reçu plusieurs participants après le tirage. Dommage!

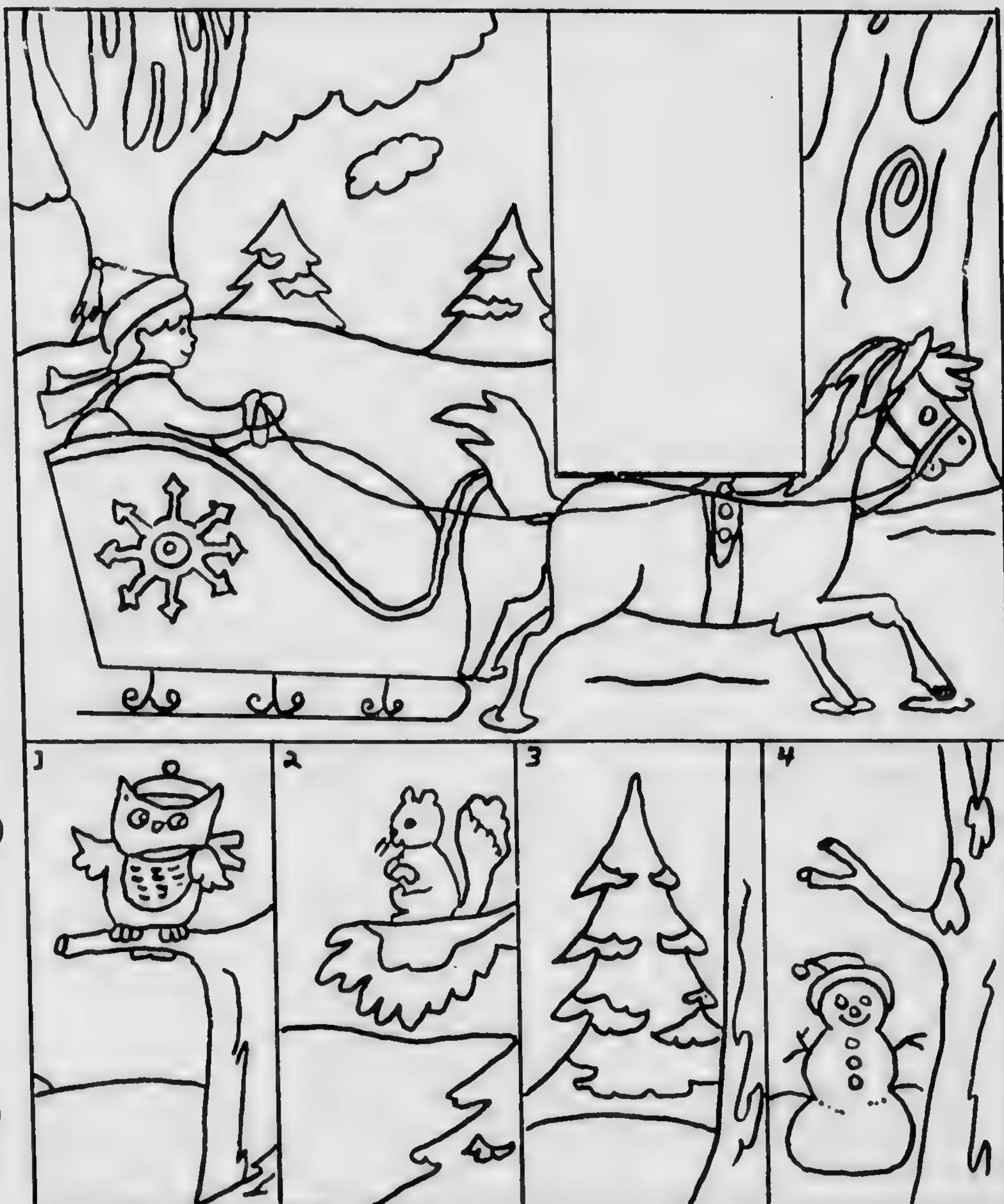
POUR FAIRE UN FLOCON DE NEIGE

Découpe un grand cercle de papier blanc. Plie-le en deux et replis encore. Avec des ciseaux, découpe des dessins dans les plis et tout autour et quand tu l'ouvriras tu auras un beau flocon.

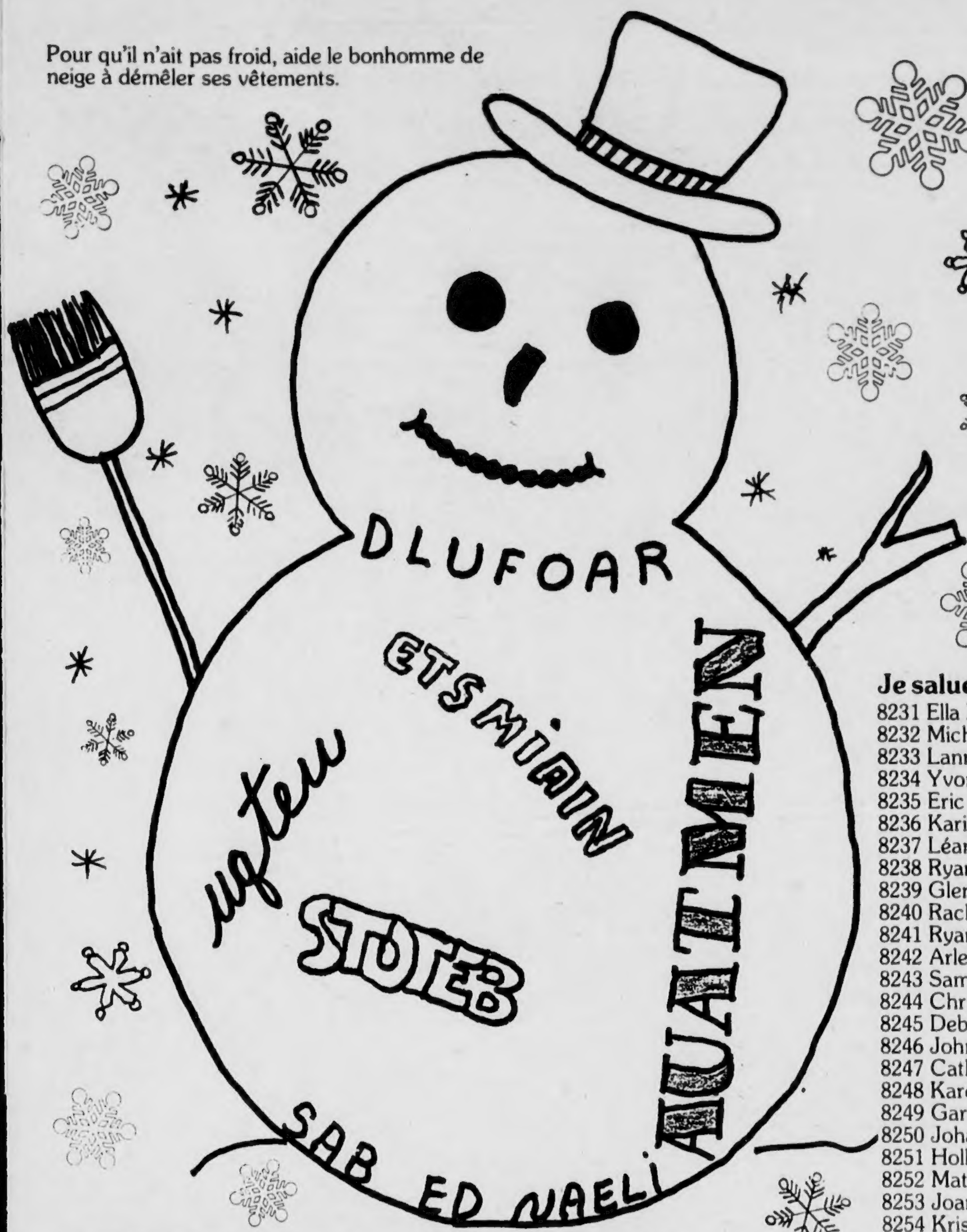


MEMBRE GAGNANT:
#5937
ANDRÉ LAVERGNE 8 ANS
ST-PIERRE-JOLYS

Un des rectangles au bas de la page complète le dessin; lequel? Colorie.



Pour qu'il n'ait pas froid, aide le bonhomme de neige à démêler ses vêtements.



COURRIER

MES AMIS M'ÉCRIVENT...

Bicolo!

Merci pour les beaux cadeaux que tu m'as donnés. Comme tu vois la plume va très bien.

J'ai eu un bel été; j'ai campé, nagé et joué avec mes amis.

Merci,
Ton ami,
Reynald Collette, Saint-Boniface

Cher Bicolo,

Nous avons beaucoup aimé ton concours d'automne. En 3e année immersion à notre école, nous avons beaucoup travaillé sur des projets de chiens. Nous avons appris les sortes de chiens, leur nourriture, comment dresser un chien et comment prendre soin d'un chien. Nous avons même apporté des photos de nos animaux de compagnie à l'école.

C'était intéressant et beaucoup de plaisir!

Salut! Bonjour!
La classe de 3e année,
École Dawson Trail, Lorette.

Je salue mes nouveaux amis...

8231 Ella Morency	St-Laurent
8232 Michelle Coutu	St-Laurent
8233 Lanny Bruce	St-Laurent
8234 Yvonne Bohémier	Winnipeg
8235 Eric Gosselin	La Salle
8236 Karine Pelletier	St-Vital
8237 Léanne Carey	Winnipeg
8238 Ryan Doll	Winnipeg
8239 Glen Unryn	Winnipeg
8240 Rachelle Reynolds	Winnipeg
8241 Ryan Syme	Winnipeg
8242 Arlene-Marie Gloria	Winnipeg
8243 Sam Martin	Winnipeg
8244 Christs	Winnipeg
8245 Debbie Sookrue	Winnipeg
8246 John Enright	Winnipeg
8247 Cathy Thorndycraft	Winnipeg
8248 Karen Woo	Winnipeg
8249 Garrett Billan	Winnipeg
8250 Johanne Hill	Winnipeg
8251 Holly McFeetors	Winnipeg
8252 Mathew Windsor	Winnipeg
8253 Joan Carson	Winnipeg
8254 Kristy Tanguay	Winnipeg
8255 Kim Wright	Winnipeg
8256 Curtis Lucas	Winnipeg

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ______

ADRESSE: ______

CODE POSTAL ______ ÂGE ______

Décès

Andrée Alix Galliot, originaire de Tilly (France), décédé le 15 novembre à l'âge de 85 ans.

Antoinette Avanthay (née Normandeau), épouse de feu Gustave, de Saint-Boniface, décédée le 12 novembre à l'âge de 83 ans.

Mercedes Bazin (née Lafrenière), épouse de Joseph Bazin, de Notre-Dame-de-Lourdes, décédée le 13 novembre à l'âge de 83 ans.

Agnès-Marie Lavallée (née McKay), épouse d'Emile Lavallée, de Saint-Laurent, décédée le 11 novembre à l'âge de 42 ans.

VIE SOCIALE

Joseph H. Arbez, époux de feu Germaine Joberty, anciennement de Saint-Claude, de Sainte-Anne-des-Chênes, décédé le 16 novembre à l'âge de 90 ans.

Robert Bouchard, époux de Florence Bouchard, de Winnipeg, décédé le 18 novembre à l'âge de 55 ans.

Marie-Berthe Cyr (née Perreault), épouse de feu Antonin Cyr, anciennement de La Broquerie, de Saint-Boniface, décédée le 17 novembre à l'âge de 69 ans.

Arthur Rivard, époux de Cécilia (née Champagne), anciennement de Sainte-Anne, de Saint-Boniface, décédé le 15 novembre à l'âge de 71 ans.

Lucien Turenne, époux de Denise (née Champagne), de Saint-Boniface, décédé le 18 novembre à l'âge de 52 ans.

Nécrologies

Joseph Dupuis

Paisiblement à l'hôpital d'Emerson, Joseph Dupuis rendit son âme à Dieu le 24 octobre 1986, à l'âge de 77 ans. À part de son épouse Fernande, Joseph laisse dans le deuil un fils Jean-Paul, et une fille Diane; quatre petites-filles, Christine, Elise et Kendra Derksen et Denise Graveline. Il laisse aussi un frère, André et son épouse Yvette de Saint-Boniface; cinq soeurs: Carmelia Aubin de Saint-Boniface, Albertine Dupuis, Adèle et son époux Alfred Dupuis de Saint-Boniface, Marceline et son époux Gaspard Fontaine, Annette et son époux Arthur Fontaine de Letellier, et une belle-soeur Angèle Dupuis d'Emerson.

Joseph passa une bonne partie de sa vie à Letellier à pratiquer les métiers de charpentier et fermier, jusqu'à sa retraite en 1969. Il a rendu de grands services dans son petit village; il a été directeur de l'association athlétique plusieurs années, il a fait partie de la direction et aussi du comité de crédit de la Caisse populaire de Letellier au-delà de 40 ans. Il a été un des premiers à la construction de notre église; et son dernier grand projet fut la fondation du club d'âge d'or St-Pie de Letellier.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Letellier le 27 octobre avec le célébrant M. l'abbé Gérard Toupin. Les porteurs furent Léopold et Maurice Dupuis, Lionel et Marcel Barnabé, Gilbert Fontaine et Alain St-Godard. L'inhumation fut au cimetière local.

La maison funéraire Wiebe de Morris était en charge.

Remerciements

Remerciements sincères à tous les parents et amis pour leurs marques de sympathie soit par leurs bonnes paroles, leur soutien. Merci au célébrant, M. l'abbé Gérard Toupin, aux servants de choeur, à la lectrice Armande Leclair, à l'organiste Madeleine Gallant, au maître de chant, M. Gaspard Fontaine et à la chorale, aux Chevaliers de Colomb pour la garde, à l'assistance pour les offrandes de messes, de fleurs, de cartes de condéléances, aux dames de la Ligue pour le goûter servi. Un merci au docteur Randeree et au personnel de l'hôpital d'Emerson pour les bons soins donnés à mon mari. Au salon funéraire Wiebe de Morris, merci!

Fernande Dupuis

Joseph H. Arbez

Paisiblement le 16 novembre 1986, à la Villa Youville, s'est éteint Joseph H. Arbez, âgé de 89 ans, de Sainte-Anne-des-Chênes.

Né à Saint-Claude (Manitoba), il géra, jusqu'en 1951, un magasin général. En 1951, il déménagea à Sainte-Anne-des-Chênes pour être plus près de sa famille. Il travailla, avec son fils Robert, à l'épicerie de Sainte-Anne. Il s'y donna corps et âme, étant toujours prêt à porter, sans question, main forte à l'un des meilleurs commerces du village. Il déménagea à la Villa Youville en 1972 et y démeura jusqu'à sa mort.

Il passa deux ans comme infirmier durant la première guerre et fut très actif avec «France Libre» afin de prélever des fonds durant la deuxième guerre. Il fut aussi secrétaire de la commission scolaire de Saint-Claude pendant plusieurs années. Il fut un père dévoué, un époux loyal et fidèle toujours prêt à rendre service.

Il fut précédé par son épouse, Germaine Joberty en 1971, une fille, Madeleine Toffam en 1984, une soeur, Thérèse Vandel et trois frères, Fernand, Gaston et Arsène.

Il laisse dans le deuil trois fils, Robert et Maria, André et Gertrude, tous de Saint-Boniface, et Gérard et Ernestine de La Salle; une fille, Thérèse et son époux le Dr F.P. Doyle de Sainte-Anne.

Il laisse aussi dans le deuil trois soeurs, Berthe et Anne-Marie de Saint-Claude, soeur Marie de Saint-Pierre de Notre-Dame-de-Lourdes, trois frères, Paul du Foyer de Saint-Norbert, Albert et Julien de Saint-Claude, deux beaux-frères, le Dr Léo Rigolet-Faure et son épouse Bernadette de Romorantin, Alain Rigolet-Faure et son épouse Marguerite de La Croix en Touraine et trois belles-soeurs, Mireille Panissier de Paris, Suzanne Laclef du Bois du Boulogne et Margaret Joberty de Londres en Angleterre, 24 petits-enfants et 35 arrière-petits-enfants.

La messe de la Résurrection a eu lieu le jeudi 20 en l'église de Sainte-Anne, suivie de l'inhumation au cimetière de la paroisse de Sainte-Anne.

Remerciements

La famille aimerait remercier sincèrement le personnel de la Villa Youville, les médecins de Sainte-Anne, ainsi que les nombreux amis qui ont offert leurs condoléances.

Nécrologies

Abel Bonneteau

Paisiblement à l'hôpital Grace le 6 novembre 1986 rendait son âme à Dieu à l'âge de 86 ans, Abel Bonneteau, du 200, rue Masson.

Il laisse dans le deuil son épouse dévouée Marguerite (née Balz), ses six fils et 3 filles, Jean et son épouse Antoinette de Saint-Boniface; Henri et son épouse Bernadette de Ste-Anne; Abel et son épouse Goldie de New Westminster en Colombie-Britannique; Louis et son épouse Constance de Saint-Boniface; Edmond et son épouse Julia de Fort Garry; Joe et son épouse Dianne de Port Alberni en Colombie-Britannique; Thérèse et son époux Jacques Furet de St-Claude; Rose et son époux Art Keena de Lorette; Marie de Saint-Boniface, et une amie très chère de la famille, Thérèse Furet de White Rock en Colombie-Britannique. Aussi, 61 petits-enfants et 52 arrière-petits-enfants.

Né à St-Norbert Abel mariait Marguerite Balz en 1924. On se souviendra toujours de lui comme d'un mari et d'un père aimant et bon.

La chapelle funéraire Desjardins s'occupe des arrangements.

Les funérailles eurent lieu le 10 novembre 1986 à la Cathédrale de Saint-Boniface. Malgré la température une grande foule est venue rendre un dernier respect. L'enterrement eut lieu au cimetière Glenlawn. Les porteurs furent ses petits-enfants: Corry Berndsen, Denis Bonneteau, Gerry Keena, Roger Bonneteau, Gilbert Bonneteau et Marcel Furet.

Après les funérialles tous se retouvèrent à la salle Langevin pour le café et un goûter.

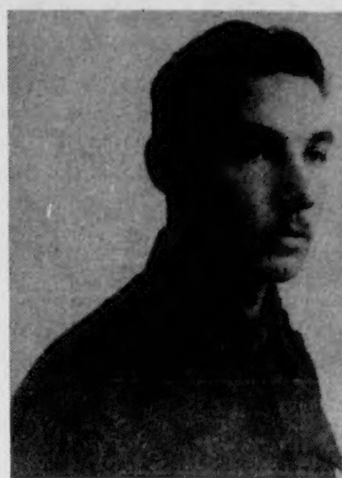
La famille Bonneteau remercie de tout coeur ceux qui sont venus offrir sympathie, assister à la messe, apporter des offrandes de messes etc.

Un merci spécial à l'abbé Albert Fréchette, curé de la Cathédrale pour être venu donner les derniers sacrements à l'hôpital et à l'abbé Marcel Carrière qui a chanté la messe de requiem et qui a été le soutien moral de la famille.

Hommage à Papa (Abel Bonneteau)

C'est vous qui nous veilliez
Quand nous étions malade
Qui nous berçiez
En nous racontant
Des histoires vraie
De l'ancien temps
C'est vous malgré très fatigué
Vous leviez la nuit
Pour nous couvrir
C'est vous qui aimiez
Chanter pour nous divertir
C'est vous qui nous avez montré
La beauté de la nature
Qui nous preniez par la main
Pour prendre des grandes marches
Dans le bois
Qui nous expliquiez pourquoi
Le petit lapin était tourné gris
Et comment les oiseaux
Faisaient leur nids
C'est vous qui pouviez
Planter un jardin
Et toujours réussir
C'est vous qui nous
Avez donnér l'amour
Qui aimiez tant
Notre petite maman
Et comme je vous disais souvent
«Mon beau grand Papa
Je vous aime beaucoup».

votre fille



Isic (Isidore) Bacon

Soudainement le jeudi 7 novembre 1986, à l'hôpital de Saint-Boniface, Isic (Isidore) Bacon est décédé, à l'âge de 68 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Libra Bacon et trois enfants: Tony, Eugen (Jessie), Peter.

Il laisse également dans le deuil cinq soeurs: Mme Exilda Valcourt de l'Accueil Colombien, Mme Valentine Bérard du Chez-Nous, Mme Elizabeth Nicolas, Mme Annette Audet, Mme Simone Audet, deux beaux-frères, une belle-soeur et plusieurs neveux et nièces et surtout ses deux petits-enfants si chers, Kevin et Allison Bacon.

Les prières pour la famille immédiate furent récitées au salon mortuaire Desjardins le 12 novembre à 15h et le soir à 20h pour les parents et amis à Holy Cross présidées par l'abbé James Gray, curé.

La messe de la Résurrection fut célébrée par l'abbé James Gray, le jeudi 13 novembre à Holy Cross. Les lectures furent faites par Sr Berthe Valcourt, provinciale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et Rita Valcourt. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Boniface, suivie par une réception à la salle paroissiale de Holy Cross.

Merci aux dames dévouées qui ont préparé le goûter après les funérailles.

Merci à l'abbé Gray et aux parents et amis qui sont venus en grand nombre témoigner leur affection et sympathie pour la famille éprouvée.

Époux dévoué, père aimant, Isic laisse le souvenir d'un homme de paix, aimant, discret et intègre.

Même s'il a fait la guerre 1939-45 comme artilleur dans le 14e régiment d'Artillerie Royale Canadienne, aussi appelé le Régiment De la Chaudière, il demeura effacé, humble et sans aucune vantardise de ses exploits puisqu'il fut toujours silencieux sur ce passé.

Pour ses grandes qualités vécurs sans ostention ses nombreux parents et amis veulent lui rendre ce dernier hommage.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu DAVID FORTIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 26 décembre 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour du mois de novembre 1986.

MARCOUX BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH PIERRE DUPUIS, du village de Letellier, au Manitoba, charpentier, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 31 décembre 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour du mois de novembre 1986.

MARCOUX BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue HILDA LABOSSIÈRE, du village de Somerset, au Manitoba, veuve d'Armel Labossière du même endroit.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 15 décembre 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de novembre 1986.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.



Jeannine Dubois

21 nov. 1981

Chère famille,

Il y a déjà 5 ans depuis que je vous ai laissés. C'est un don de Dieu de mourir jeune, ma foi m'a persuadée de cela.

Je vous aime au ciel comme je vous ai aimés sur la terre. Restez unis entre vous, aimez-vous les uns les autres. Plus tard nous nous réunirons dans l'Éternité. Si vous m'aimez, priez beaucoup, communiez souvent pour moi.

Ne pleure pas maman, mon sort est heureux.

Au revoir mon cher papa, mémère, mes frères, mes soeurs chéries. Vous qui m'étiez si chers ne m'oubliez jamais.

Jeannine

Une autre façon d'envisager la mort

Lise Turcotte, s.g.m., Théophile Didier, o.m.i., et Omer Robidoux, o.m.i. reposent maintenant au cimetière de la paroisse de Saint-Boniface, rue Archibald. Décédés dans un accident d'avion à Rankin Inlet le 12 novembre, ces trois missionnaires du Grand Nord ne seront pas oubliés.

Originaire d'Iroquois Falls (Ontario), **Lise Turcotte** a prononcé ses voeux de Soeur grise à Saint-Boniface en 1963. Âgée de 43 ans, elle avait la responsabilité de développer un programme de catéchèse pour les Inuits.

Théophile Didier, originaire de Saint-Cassin (*Savoie*), a été ordonné Oblat de Marie-Immaculée en 1935. Il visita la Canada durant la même année, et y oeuvra jusqu'à sa mort. Spécialiste en langues inuites, il avait traduit la Bible en cette langue. Il avait reçu un doctorat honorifique de l'Université de Toronto en 1985, en reconnaissance de ce travail.

Quant à **Omer Robidoux**, né à Saint-Pierre-Jolys, ordonné Oblat de Marie-Immaculée en 1939 et consacré évêque de Churchill-Baie d'Hudson en 1970, son souvenir vivra à travers deux oeuvres de charité: ESQU-OMI et de l'Appel du pauvre, pour soulager la misère des pauvres au tiers-monde. Les deux oeuvres sont situées à Saint-Nobert.

Le Père **Hilaire Gagné**, o.m.i., lui-même originaire de Saint-Pierre-Jolys, et ordonné Oblat de Marie-Immaculée en même temps que Mgr Robidoux, a signé le témoignage qui suit et propose une autre façon d'envisager la mort tragique des trois missionnaires du Grand Nord.

Lucien CHAPUT

Il a tout osé pour dire qui est le Christ

Le tragique accident d'avion, survenu à Rankin Inlet, T.N.O., dans la soirée du 12 novembre, prive l'Église de Churchill-Baie d'Hudson de trois missionnaires. Considérant le petit nombre de missionnaires et de vocations au Canada, cette épreuve nous afflige tous, oui, mais nous interroge tous et chacun également. À cause de notre baptême, ne sommes-nous pas tous solidaires du travail apostolique qui se réalise pour planter l'Église dans notre pays, ici ou là-haut, dans le Nord?

Vraiment, elle est pénible cette épreuve, face à nos vues humaines, elle est difficile à saisir dans tout son sens et à accepter. Mgr P. Dumouchel, o.m.i., ancien archevêque de Keewatin-Le Pas, au lendemain de cette tragédie, disait qu'il ne faut pas s'attarder à lire la première page de ce fait, mais il faut la tourner et lire ce que nous dit la deuxième page, où l'on fait appel à notre foi.

L'Église est née au Calvaire, dans le Sang du Christ-Jésus. Et ce Sang Rédempteur circule constamment dans le Corps du Christ qu'est l'Église. Afin d'implanter l'Église dans le monde les Apôtres ont donné leur vie, leur sang, en sera-t-il autrement en 1986? Le martyre, les épreuves douleureuses, la mort sont encore le prix de l'épanouissement de notre Mère, l'Église. Telle fut la contribution, souvent héroïque des vaillants missionnaires de notre pays et de notre ouest et nord'ouest canadien, les Provencher, les Taché, les Grandin, les Charlebois, les Turquetil et tout près de nous, Mgr Omer Robidoux.

Mgr Robidoux était cent pour cent l'un des nôtres au Manitoba. Il est né à St-Pierre-Jolys, le 19 novembre 1913, du mariage de Joseph Robidoux et Jeanne Tanguay. C'est parmi des joies et des épreuves qu'il entendit l'appel à sa vocation missionnaire. Joies tout d'abord d'avoir reçu sa première formation au sein d'un foyer heureux, où règnent la foi des convictions religieuses profondes, le travail, une chaude atmosphère de vie familiale avec sa mère, son frère Albert et sa soeur Maria, avec ses grands parents paternels; tous vivaient sous le même toit après la mort de leur père. Famille charitable, la porte de leur maison était toujours ouverte à ceux qui cherchaient un abri. Les épreuves, le deuil furent présents de bonne heure dans la vie de Mgr Robidoux; il n'avait que cinq ans quand son père mourut et en même temps un jeune frère et une jeune soeur.

Lestok, Lebret

Après sa première éducation à Saint-Pierre, en 1928 il ira au Juniorat des Oblats à Saint-Boniface; là sa vocation se précise, puisqu'au mois d'août 1933, il se dirige vers le Noviciat des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée à St-Laurent, Manitoba. Le 15 août 1934, il y fait ses premiers voeux. Puis ce furent, comme il le disait avec sa franchise toute naturelle, les belles années vécues au Scolasticat du Sacré-Coeur à Lebret, Saskatchewan. Le 29 juin 1939, il était ordonné prêtre à Saint-Pierre-Jolys au Manitoba, avec quatre autres Oblats, natifs de Saint-Pierre.

Ses supérieurs le désignèrent comme missionnaire auprès des Indiens. Il s'y prépare par une année consacrée à l'étude de la langue Sauteuse. Il deviendra missionnaire des Réserves indiennes à Lestock en Saskatchewan. Par après, nous le trouvons Principal des Écoles résidentielles de Lestock, puis de Lebret, et enfin Principal de l'École Supérieure résidentielle de l'Assiniboia à Winnipeg. En tant qu'Oblat, il sera Supérieur de ses confrères à Lebret puis à Winnipeg, Vicaire-Provincial de la Province du Manitoba et responsable de la Commission oblate des Écoles et Missions indiennes du Manitoba. Le 21 mai 1970, il était ordonné comme Évêque de Churchill-Baie d'Hudson.

Mgr Robidoux était prêt pour toutes ces responsabilités, à mesure qu'il les assumait au nom de l'obéissance. Comme le remarquait le P. Arthur Lacerte, o.m.i., ancien Provincial de Mgr Robidoux et qui disait à peu près ceci: «Par l'exercice des divers ministères et fonctions qui se sont succédé dans sa vie, il a grandi». Ainsi graduellement, il se préparait à en assumer d'autres plus importantes. À chacune des étapes de sa vie, son expérience s'approfondit, son jugement pratique, remarquable chez lui, s'affine, sa vision se précise et s'élargit tout à la fois.



Omer Robidoux, o.m.i., évêque décédé de Churchill-Baie d'Hudson.

Mgr Robidoux ne fut pas un rêveur; les deux pieds sont bien à terre; c'est un homme tout entier dans ce qu'il entreprend. Très intuitif, il voit rapidement et clairement, il saisit une question, un problème sous bien diverses facettes. Son jugement pratique et sûr et une grande prudence lui dictent la ligne à suivre, et avec une grande énergie la poursuit.

Coopérateurs laïcs

Cet homme sait et peut travailler avec d'autres, il sait consulter, rechercher les conseils, mettre en valeur les talents et la collaboration des autres, et aussi confier des responsabilités, à ces responsables il donne pleine confiance.

Toutes ces qualités, ces talents il les a mis en valeur et très en évidence comme Évêque. Très bon administrateur, mais il sait bien que le champ de son apostolat est très large. Il confie l'administration financière à un laïc très dévoué, afin de se donner plus librement à sa fonction de pasteur.

Pasteur des âmes, il l'est dans toute sa force du terme: il connaît ses missionnaires, ses coopérateurs laïcs, tous ses diocésains, il les aima jusqu'à la fin, puisque c'était pour travailler avec eux et pour eux qu'il dut offrir le sacrifice de sa vie, au moment de l'accident d'avion où il est décédé, avec le Père Didier et Soeur Turcotte, s.g.m.; il s'en allait à une réunion de missionnaires et de catéchètes à Pelly Bay.

Sa visée missionnaire qui éclairait toute sa pastorale, il la tenait à jour; constamment, il la renouvelait avec son clergé, les religieux et les religieuses missionnaires, ses apôtres laïcs inuits. Pasteur, il l'est totalement durant ses seize années d'épiscopat: c'est l'Église de Churchill-Baie d'Hudson qu'il a mission d'implanter. Il la veut auto-suffisante en impliquant activement les Inuits à cette Église. Homme d'avant-garde, avec l'entière collaboration de son clergé, il confie à des couples Inuit la garde de postes isolés où il n'y a pas de missionnaires résidents. Ce qu'il veut c'est le bien, le progrès matériel et surtout spirituel de tous et chacun dans son vaste diocèse.

Trois vies unies

Avant tout, Mgr Robidoux était très surnaturel, chez lui les ambitions sont nobles, très franches et respectueuses des autres. Nous pourrions résumer en disant que son jugement pratique, sa prudence, sa vision de l'Église étaient animés par une foi profonde et simple; il ne se prenait pas au sérieux, mais c'est vers les autres qu'il se portait, puisque c'est pour évangéliser les pauvres qu'il est envoyé. Zèle brûlant pour les âmes, il ne regardait pas ses aises, les fatigues, qu'est-ce qu'il ne faisait pas pour ses ouailles? Il n'avait pas peur du risque, nous pouvons dire qu'avec prudence, il a tout osé pour dire qui est le Christ. Il a enseigné le Christ aux jeunes, auxquels il s'intéressait tellement.

Un grand évêque missionnaire vient de nous quitter pour recevoir la récompense du fidèle et dévoué serviteur et en même temps que lui un autre missionnaire très méritant, le P. Théophile Didier, o.m.i., une autre femme héroïque qui a donné sa vie pour l'Église du Nord, Soeur Lise Turcotte, s.g.m.

Attardons-nous à lire la deuxième page de cette tragédie, éclairés par la foi, relisons la afin de remercier Dieu pour les merveilles qu'il accomplit dans son Église par ses valeureux missionnaires. L'offrande de ces trois vies unies au Sacrifice du Christ sera source de bénédictions pour l'Église, pour l'Église de Churchill-Baie d'Hudson, elle sera source d'inspirations à plusieurs pour se consacrer au Christ afin de continuer l'oeuvre d'évangélisation dans le monde

Hilaire GAGNÉ, o.m.i.

LES PETITES ANNONCES

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B (Hons.)
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.

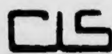
Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée

390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





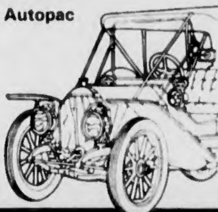
MÉTIERS

Mint Auto Body

situé près de la Monnaie royale

1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349

Réparations Autopac et privées



Propriétaire: Roland Boisvert

Gérant de service: Ken Labossière

Venez nous voir!

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.



Coopers &Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

H. A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)

233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au ***237-4823***

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins

- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au ***237-4823***

David McNair

Comptables en management accrédités

R.T. Robert & Company
ACCOUNTANTS

Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053

- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS



ENTREPRISES NOËL

Services de secrétariat: rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.

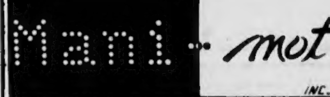
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM

anglais-français

Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

GARAGISTES



BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3

Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES

«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction,
et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau)
ou 233-1775 en soirée et
fin de semaine.



Rolly's Transistor Services

Réparations de VCR
BETA, VHS de
toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

233-4480

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.

Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC-BUICK-GMC

Birchwood MOTORS




DENIS VERRIER
Gérant des ventes

2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149	Tél.:
Chemin du Périmètre	255-0260
C.P. 58	Michael
Saint-Vital (MB)	Guertin





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées